

# DICTIONNAIRE

DE

# BIOGRAPHIES ROUSSILLONNAISES



**ABENABLE (Louis d')**, napolitain, neveu de Boffile de Juge, était abbé de La Réal en 1489 et aussi de Saint-Génis-des-Fontaines. Il mourut en 1493.

Archives des Pyrénées-Orientales, H. 4. — *Gallia christiana*, t. VI, col. 1107.

**ACATULUS**, évêque d'Elne depuis 633 jusqu'en 638. Il assista au quatrième concile de Tolède, le 6 décembre 633, et au sixième qui eut lieu dans la même ville le 9 janvier 638.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

**ADAM (Jean)**, secrétaire de Louis XI; fut nommé en 1476 procureur royal et trésorier du Roussillon et de Cerdagne.

Archives des Pyr.-Or., B. 410 et 411.

**ADÉLARD**, septième abbé de Saint-Michel de Cuxa, siégea de l'année 882 à 885.

FONT, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

**ADESMUNDE** fut le troisième abbé de Saint-Michel de Cuxa. Il administra ce couvent depuis 841 jusqu'en 860.

FONT, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

**ADHÉMAR (Jean d')**, d'une famille distinguée du Languedoc, était, quand la Révolution éclata, chevalier de Saint-Louis et lieutenant-colonel du régiment de Cambrésis. En 1791, son corps étant en garnison à Perpignan, on l'accusa d'avoir voulu livrer la citadelle aux Espagnols, de concert avec trente-cinq autres personnages. De Saillant, Chollet,

lui et les autres furent décrétés d'accusation. Moynié, procureur-général-syndic, était convaincu, en effet, « qu'un complot était formé, que la citadelle devait être entre des mains ennemies, que c'en était fait de la ville de Perpignan et qu'ils n'avaient évité les malheurs dont ils étaient menacés que grâce au patriotisme du 20<sup>e</sup> régiment que les ennemis de la patrie croyaient avoir mis dans leurs intérêts ». L'instruction de cette affaire se poursuivit avec activité; la plupart des accusés furent mis en état d'arrestation le 7 décembre; d'après un décret de l'Assemblée nationale du 4 janvier 1792, ils durent être transférés devant la Haute-Cour nationale à Orléans. Les prisonniers partirent de Perpignan dans deux voitures, le 12 janvier, à 11 h. du matin; et arrivèrent après mille dangers à Orléans où ils furent écroués dans les prisons de la Haute-Cour nationale, le 9 février. La procédure subit des retards et des ajournements extraordinaires à cause de l'éloignement et de la dispersion des témoins civils et militaires qui furent assignés; l'affaire n'était pas encore jugée lorsque survinrent les événements du 10 août. Les prisonniers accusés du complot de Perpignan furent extraits des prisons de la Haute-Cour d'Orléans, le 4 septembre 1792, pour être conduits à Versailles et y être jugés définitivement. Mais ils furent massacrés par le peuple ameuté, à leur arrivée dans cette ville, le 9 septembre.

**ADOLFE**, abbé de Saint-Génis-des-Fontaines au début du X<sup>e</sup> siècle.

*Gallia christiana*, IV, col. 1105.

**ADUART (Jérôme)**, procureur de la communauté ecclésiastique de Saint-Jean, à la cour de Rome, en 1584, devint archidiacre du Vallespir en 1589. En 1593, il soutint un procès contre Raphaël-Antoine Devi, damoiseau de Perpignan, au sujet de la juridiction du château d'Ultrera. Il mourut le 19 mars 1602.

Archives des Pyr.-Or., G. 240, 126, 1038.

**AGAY (Jean-Gabriel d')**, issu d'une noble famille de Besançon, naquit le 16 mars 1731. Son frère aîné, le comte François-Marie d'Agay, devint intendant de Bretagne et de Picardie. Après avoir pris le grade de docteur en théologie, l'abbé d'Agay fut fait chanoine de Saint-Claude, vicaire-général et official de l'évêque d'Autun et commendataire de Boscaudon. Il fut nommé par le roi Louis XVI coadjuteur de l'évêque d'Elne, le 18 juillet 1779. Le 1<sup>er</sup> août suivant il obtint du même prince l'abbaye en commende de N.-D. de Sorèze. Le 20 septembre de la même année il fut proclamé par Pie VI, dans le consistoire pontifical, évêque de Canope *in partibus* avec droit de future succession au siège d'Elne. Il fut sacré le 30 janvier à Issy, dans la chapelle de la maison rurale du séminaire de Saint-Sulpice par l'évêque d'Autun, assisté de ceux de Riez et de Nancy. Le 31 janvier 1780, il fit son entrée solennelle à Perpignan, jura d'observer les statuts du chapitre ; mais, le premier des évêques de ce diocèse, il refusa d'être admis à la communauté des prêtres de Saint-Jean. Le sacristain d'Elne, Jean Balanda, chargé de la procuration de ce prélat, prit possession de la coadjutorerie le 2 mars 1780. Jean-Gabriel d'Agay se rendit à Perpignan au mois de juin de cette même année et y fit un séjour d'environ neuf mois. Son prédécesseur étant mort à Espira-de-l'Aglé le 1<sup>er</sup> mars 1783, le chanoine Thomas Rovira, professeur de théologie à l'Université, fondé de procuration du coadjuteur, se présenta le même jour devant le chapitre d'Elne et demanda la libre et pleine possession de la crosse et de la mitre d'Elne. Le chapitre ayant nommé quatre commissaires pour l'examen des titres du nouvel évêque ajourna sa décision au lundi 3 mars. Mais la commission ayant trouvé des vices de forme dans l'acte de procuration présenté par le chanoine Rovira, il fut convenu qu'on prendrait l'avis d'avocats consultants. La prise de possession de l'évêché par Mgr d'Agay eut néanmoins lieu le lendemain 4 mars. Le 6 juillet 1783 le roi lui assigna les revenus de l'Inquisition sans l'en nommer titulaire. En 1787, il fut nommé par Louis XVI président de l'Assemblée provinciale du Roussillon. Le 15 décembre 1787, il procéda à l'ouverture des sessions de ces Etats-généraux de la province. Un excès de travail altéra sa santé ; le 16 mars 1788 les médecins reconnurent en

lui des symptômes d'apoplexie. Il partit toutefois pour la Franche-Comté le 20 mai, et se rendit à Paris au commencement du mois d'août suivant. Le 21 août 1788 il fut foudroyé par une attaque apoplectique dans le palais que l'évêque d'Autun occupait à Paris. En se levant de table, il perdit l'usage de la parole qu'il ne recouvra dans le courant de sa maladie que pour balbutier quelques mots incompréhensibles. Il expira, après une agonie très longue, le 28 août 1788, à deux heures du matin, n'ayant pu recevoir que le sacrement d'Extrême-Onction. Il fut enterré le lendemain dans l'église de la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs. Le chapitre d'Elne hérita de sa chapelle, la majeure partie en nature ; le reste, qui se trouvait à Paris lors de son décès, fut vendu par les économes royaux et l'argent fut remis aux chanoines de sa Cathédrale.

COMA, *Noticies de la iglesia insigne collegiada de Sant-Joan de Perpinya* (supplément posthume). — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Marcel SELLIER, *L'Assemblée provinciale en Roussillon*.

**AGEL (Guillaume)**, né à Thuir le 16 janvier 1753, fut nommé régent de l'école de cette localité le 18 novembre 1780. Greffier du juge de paix le 10 janvier 1791, il fut chargé de diriger la liquidation des biens confisqués aux émigrés. Arrêté le 31 décembre 1800 pour faits politiques, il resta en prison jusqu'au 4 mars 1801. Tout en s'occupant de pédagogie et d'écritures procédurières, Agel se livra à l'art de l'imprimerie. En 1792, il publia le *Calendari curios y util o almanach rossellones per lo any bixet de gracia M DCC XCII*, in-42 de seize feuillets non paginés. Ce périodique parut en français à partir de 1795 jusqu'en 1813. A dater de cette dernière année, l'almanach fut imprimé à Lyon et édité à Perpignan, chez Ay, libraire. Agel imprima aussi, à Thuir : *Esther, tragedia santa traduhida en versos catalans*, 1792 ; *Jesus batejat per Sant Joan-Baptiste*, 1796 ; *Tragedia dels martyrs sants Cosma y Damia*, 1797 ; *Ordo... jussu et auctoritate presbiterii Pyrenæorum orientalium*, 1797, et les *Goigs en alabansa del glorios sant Nazari, martyr*, sans date. — En 1802, Agel vint s'établir à Perpignan, mais il retourna bientôt à Thuir reprendre ses fonctions d'instituteur. Il y mourut le 13 mars 1832.

COMET, *L'Imprimerie à Perpignan*.

**AGOBERT**, abbé d'Arles en 917.

*Gallia christiana*, VI, col. 1085.

**AGOMESINDUS**, abbé d'Arles en 948 et 949.

*Gallia christiana*, VI, col. 1085.

**AGOSTI (Augustin de)**, mercader de Perpignan qui obtint le 3 février 1468 la concession d'une mine de cuivre au territoire de Montbolo, fut orfèvre dans sa ville natale. Il fabriqua des objets d'art en métaux

pour des églises du Roussillon jusqu'au premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle.

Archives des Pyr.-Or., B. 409, 410, G. 762, 790.

**AGOSTI (François)**, commandeur de l'ordre de Calatrava, fut nommé par Charles-Quint procureur royal de Roussillon et Cerdagne, en remplacement de Jean dez Vivers, démissionnaire (1520). Il garda ses fonctions jusqu'à sa mort et eut pour successeur Alphonse de Rebolledo.

Archives des Pyr.-Or., B. 357 et 368.

**AGRAMONT (Etienne d')** était archidiacre de Vallespir en 1394. Le 7 juin 1410, par une lettre datée de Barcelone, Jérôme d'Ochon, évêque d'Elne, le nomme son vicaire-général. Il portait en même temps le titre de prieur de N.-D. de Gualter, au diocèse d'Urgell. En 1412, 1413 et 1414, il fit divers actes d'administration diocésaine en l'absence de l'évêque.

Archives des Pyr.-Or., G. 9, 163, 247, 808, B. 232 et 240.

**AGUILAR (Melchior-Louis-Xavier de Bon de Margarit, marquis d')**, fils de Pierre-François-Ignace Bon, de Cruilles, de Santa-Pau, de Biure, de Margarit, comte de Montégut, marquis d'Aguilar, seigneur de la ville et baronnie de Mosset, ancien major, chevalier de Saint-Louis, chevalier honoraire de Malte, et de Jeanne-Hippolyte-Rose, comtesse de Montégut, littérateur français, né en 1755 à Perpignan, mort à Toulouse en 1838. Il était membre de la Société des Sciences de Montpellier, de l'Académie des Belles-Lettres de Toulouse et mainteneur des Jeux floraux. Outre quelques pièces insérées dans le *Recueil des Jeux floraux*, on a de lui :

*Recueil de vers*, Amsterdam (Paris), 1788, in-8° ;

Traduction en vers de quelques poésies de Lope de Vega, précédée d'un coup d'œil sur la langue et la littérature espagnoles et sur Lope de Vega, Paris et Montpellier, sans date, in-8° ;

*Stances dithyrambiques*, etc., Toulouse, Dalles, 1824, in-8°.

Du Mège prononça l'éloge du marquis d'Aguilar le 21 avril 1839, dans la séance publique de l'Académie des Jeux floraux.

HOEFER, *Nouvelle Biographie générale*, Paris, Firmin-Didot, 1834.

**AGUSER (Jean)**, curé de l'église Saint-Jean à Valence (Espagne), fut vicaire-général de Gui de Terrena, évêque de Mallorca, en 1321. Il figure avec le titre d'archidiacre de Conflent dans un synode tenu le 26 avril 1325, sous l'épiscopat de Bérenger Batlle.

Archives des Pyr.-Or., G. 169. — VILLANUEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. XXI.

**AGUSTIN (Pierre)**, docteur en droit canon, était chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin et prieur de Sainte-Marie de Roda (diocèse de Lérida)

lorsqu'il fut nommé à l'évêché d'Elne, le 21 janvier 1544, en remplacement de Ferdinand de Loazes promu à celui de Lérida. Ce même jour, son procureur prit possession du siège épiscopal d'Elne et prêta serment pour lui le lendemain. Le 24 mars suivant, le nouveau prélat fit son entrée solennelle à Perpignan. Le 2 avril 1544, il confirma un statut, porté le 9 mai 1402, par un de ses prédécesseurs Barthélemy Peyro, qui accordait annuellement deux mois de vacances aux chanoines et trois mois à l'évêque d'Elne. Le 23 avril de cette année-là, il prit une sage mesure pour unifier la récitation de l'office divin dans le diocèse. A cet effet, il désigna deux chanoines chargés de rédiger l'*Ordo* diocésain. Il décida encore que les membres du chapitre de Saint-Jean qui ne garderaient point la résidence ne percevraient plus de rentes sur la mense capitulaire. Il réunit en assemblée les ecclésiastiques du diocèse pour procéder à la répartition du don du clergé au roi. Le 19 août 1544, il nomma des procureurs, et dans ce document il ne portait encore que le titre d'*évêque élu* d'Elne. Il ne fut consacré que le 8 février dans l'église Saint-Jean. Dans le courant de cette année, Pierre Agustin fut transféré au siège de Huesca. Il assista avec ce titre au concile de Trente en 1563 et mourut dans son diocèse en 1572.

COMA, *Noticies de la iglesia insigne collegiada de Sant-Joan de Perpinya*. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Archives des Pyr.-Or., G. 48, 582.

**AIMERIC**, abbé d'Arles, fit consacrer les trois églises de Sainte-Marie, de Saint-Pierre et de Saint-Paul, *in valle Albaniana*, par Arnaud, évêque de Gérone.

*Marca hispanica*, col. 874.

**ALAQUI (Jean)**, habitant de Perpignan et fondateur de cloches en 1323.

DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise* dans le *XVII<sup>e</sup> Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

**ALART (Julien-Bernard)** naquit à Vinça le 1<sup>er</sup> mars 1824. Après avoir suivi le cours des classes élémentaires dans sa ville natale, il entra au Collège de Perpignan, au mois d'octobre 1837. Il passa ensuite à celui de Toulouse, d'où il sortit avec le diplôme de bachelier ès-lettres, le 10 août 1843. Il prit un engagement de dix ans dans l'Université et débuta, cette année-là, au collège de Châtellerault, en qualité de maître d'études. Le 15 avril 1844, il fut envoyé au collège de La Rochelle où il demeura jusqu'en 1848. Le 9 février de cette même année, il était nommé à Cahors, et le 31 décembre il devenait régent de sixième et de septième au collège de Lectoure. Il resta cinq ans dans cette place ; le 2 novembre 1853 il était désigné pour professer la classe de

septième à Dax. A quelque temps de là, il avait terminé son engagement décennal : sans retard, il rentra au sein de sa famille.

Durant les vacances universitaires, le jeune professeur avait fouillé et dépouillé les archives communales de la ville qui l'avait vu naître. La lecture de ces vieux parchemins lui révéla sa vocation. Déjà, durant son séjour à Lectoure et à Dax, il s'était livré à l'étude des sciences qui secondent les données historiques : paléographie, diplomatique, archéologie, philologie, numismatique, épigraphie, sigillographie. Dès 1852, Alart avait aussi publié à Lectoure une brochure intitulée : *Quelques chartes et privilèges de Villefranche-de-Conflent* accompagnée d'une dissertation de huit pages sur Marcevol. C'était le coup d'essai du futur maître de l'érudition roussillonnaise.

Le 1<sup>er</sup> juin 1853, Alart devint membre de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales. Un an plus tard, il apportait à cette association savante une collaboration appréciée, et fit insérer dans son Bulletin des travaux d'histoire locale estimés.

Le 17 septembre 1857, Alart était nommé commis d'inspection à la Préfecture des Pyrénées-Orientales. Le futur historien du Roussillon se trouva à proximité du fonds des Archives, qu'il commença à explorer. Il mettait en valeur les fruits de ses recherches dans les bulletins de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire et dans les colonnes du *Journal des Pyrénées-Orientales*. L'archiviste Morer ayant donné sa démission au mois de février 1862, Alart fut nommé à sa place le 8 mars suivant. Là, il fut dans son milieu et dans son élément. Là, il put enfin puiser à pleines mains dans les trésors des vieux documents de la province.

« Le vaste dépôt des Archives départementales était pour Alart l'objet d'une constante sollicitude. L'inventaire et le classement des vieux papiers et parchemins était devenu pour lui un travail si familier que toutes les séries furent mises en ordre en peu de temps. Il s'occupait spécialement des séries B et C. L'inventaire de la série C parut en 1877, trois ans avant la mort de son auteur ; celui de la série B, dont les premières feuilles avaient été imprimées en 1868, n'a pu paraître qu'en 1886. Alart en a rédigé les articles 1-420 ; les derniers l'ont été par ses successeurs. » (XXXVII<sup>e</sup> Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.)

En dehors de ses travaux professionnels, Alart publia divers mémoires historiques qu'on peut classer sous la triple rubrique suivante :

#### *Sujets historiques :*

Apparition des routiers dans le Conflent (Société Agricole, IX, 1854) ;

Bérenger de Palazol (Id., X, 1855) ;

Les Trinitaires de Corbiac (Id.) ;

L'Abbaye de Sainte-Marie de Jau ou de Clariana (XI, 1856) ;

Les Patronnes d'Elne (Id.) ;

Le Prieuré de Marcevol (1858) ;

La suppression de l'Ordre du Temple en Roussillon (Soc. Agr., XV, 1866) ;

Les d'Armagnac en Roussillon sous Louis XI (Id., XVII, 1868) ;

Divers articles sur les faits inédits de l'histoire du Roussillon sous la rubrique *Ephémérides* dans les périodiques : le *Journal des Pyrénées-Orientales* (1858-1870) et l'*Echo du Roussillon* (1864-1865) ;

Notices historiques sur les communes du Roussillon (1868, 1878) ;

Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais, (Soc. Agr., XIX, 1872) ;

Ancienne industrie de la verrerie en Roussillon (Id., XX, 1873) ;

#### *Etudes d'érudition pure :*

Géographie historique du Conflent (Soc. Agr., IX, 1854) ;

Géographie historique des Pyrénées-Orientales et la voie romaine dans l'ancien Roussillon (Id., XII, 1859) ;

Examen critique des documents relatifs à l'origine des possessions de l'abbaye de la Grasse (Id., XX, 1873) ;

#### *Publications de textes :*

Documents sur la géographie historique du Roussillon (Soc. Agr., XXII, 1873) ;

Privilèges et titres relatifs aux franchises, institutions et propriétés communales de Roussillon et de Cerdagne (Perpignan, Latrobe, in-4°).

Cartulaire roussillonnais ou recueil de 90 pièces inédites allant de 863 à 1183 (Perpignan, Latrobe, in-8°) ;

Documents sur la langue catalane (Paris, Maisonneuve, 1881, in-8°) ;

Différents articles de linguistique catalane dans la *Revue des Langues romanes* (1872-1879).

« A partir de 1860, Alart copia aux Archives départementales et autres dépôts publics (Archives de l'hôpital d'Ille, de la mairie de Boule-Ternère, de Collioure, etc.) environ 150.000 pièces en totalité ou en partie, ce qui fait que son cartulaire manuscrit doit contenir environ deux cent mille pièces ou fragments de pièces. Le Cartulaire se compose de 56 volumes petit in-4° qui ont généralement de 558 à 600 pages, soit une moyenne de 580 pages, ou un total de 32.000 pages environ, d'une écriture fine et serrée. Le recueil comprend deux séries : la première

de vingt volumes désignés par les lettres de l'alphabet de A à Z (I, U, X, V, Y n'ont pas été employées); la seconde de trente-trois volumes, désignés par les chiffres romains, de I à XXXIII. Les documents ont été copiés et réunis sans ordre méthodique. Quelques tables et répertoires permettent de se reconnaître à peine dans une douzaine de volumes. La pagination est parfois défectueuse, et il manque de temps en temps des feuillets. Il est probable qu'Alart retirait de son Cartulaire manuscrit les documents qu'il avait publiés. Cette mutilation ne s'expliquerait pas si le savant archiviste s'était donné pour mission de laisser un recueil pour les futurs historiens; il l'aurait d'ailleurs classé avec une certaine méthode; il faut croire qu'il s'était tout simplement fabriqué un instrument de travail personnel, car lui seul pouvait se reconnaître dans cet immense labyrinthe ». (Soc. Ag., XXXVII, pp. 200 et 204).

Le 21 mai 1875, Alart fut nommé correspondant du ministère de l'Instruction publique. Il mourut à Vinça, le 3 février 1880.

P. VIDAL, *Notice sur la vie et les travaux de Julien-Bernard Alart*, Perpignan, Latrobe, 1896.

**ALAXO (Jean)**, fondeur de cloches à Perpignan en 1411.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais*.

**ALBARET (Etienne de Ponte d')**, seigneur de divers lieux, était originaire du Piémont. Sa famille étant venue s'établir en France, il prit du service dans ce pays et occupa successivement les sièges de Premier Président à Pignerol, de Président à mortier à Rouen. A la mort de Joseph de Trobat, il fut nommé, le 4 mai 1698, Intendant du Roussillon et Premier Président du Conseil Souverain de cette province. Il exerça ses fonctions d'Intendant jusqu'en 1709 : il conserva sa dignité de Premier Président jusqu'à sa mort survenue le 14 juillet 1727. Son corps fut inhumé dans la chapelle du Saint-Sacrement de la cathédrale de Perpignan, où se trouvait le caveau de sa famille.

L'Intendant Etienne d'Albaret lança une ordonnance, le 15 mars 1699, pour organiser une maîtrise de chant qui devait porter le nom de « musique de la cathédrale ». Le 20 décembre 1708, il établit une foire les mardi et samedi de chaque semaine à Bellegarde, Mont-Louis et Fort-les-Bains pour faciliter aux soldats de ces garnisons le bon marché des vivres et denrées.

On connaît de lui un mémoire qu'il écrivit en 1710 intitulé : *Mémoire de la Généralité de Perpignan ou province de Roussillon dressé par ordre de Mgr le duc de Bourgogne*.

Etienne d'Albaret avait épousé Marguerite Birague de Wisque qui posa, le 12 juillet 1699, la première

pierre de la chapelle du Christ ou de *la Sanch*, dans l'église Saint-Jacques de Perpignan. En mourant, il laissa trois enfants : Emmanuel, qui acheta, le 27 février 1704, du marquis de Thony, son régiment pour le prix de 85.000 livres; Antoine-Marie, qui exerça les mêmes charges que son père, et Hélène qui mourut abbesse de l'Abbaye royale des Bénédictines de N.-D. des Colonnes, dans la ville de Vienne, en Dauphiné.

Archives des Pyr.-Or., E. 11, 6, C. 1429-1430, G. 242 et 446.

**ALBARET (Antoine-Marie de Ponte d')**, fils d'Etienne d'Albaret, obtint, l'année 1718, en survivance de son père, la charge de Premier Président qu'il exerça jusqu'à sa mort survenue en 1750. Il remplit aussi les fonctions d'Intendant depuis 1740 jusqu'au mois d'octobre 1750.

C'est sous son administration (5 mars 1743) que fut placée la cage en fer de l'horloge de Saint-Jean, comme en fait foi l'inscription citée par l'*Epigraphie roussillonnaise* : « Ex mandato illustrissimi domini de Ponte comitis d'Albaret, primarii præsidis et vice præfecti Ruscinonensis agri (domino de Laurens regio machinario ducente) illustrissimorumque dominorum de Reart, Gabady, Jaume, Crouzat et Lauget, fidelissime urbis Perpig. consulum, istud opus a Philippo Barthelemy Ferrario in hujusce urbis monetæ officina sculptore excogitatum ac factum est, collocatum vero die V Martii anno 1743, regnante Ludovico XV. » Dans le conflit qui s'éleva entre l'évêque d'Elne, de Lanta, et les chanoinesses de Saint-Sauveur, il soutint le parti de ces dernières, que le pape Clément XIII qualifia de *rebellium illarum canonissarum*.

Il avait eu, de son mariage avec Marie-Thérèse de Chefdebien, vicomtesse d'Armissan, trois fils : Joseph, l'aîné, qui mourut sans enfants en 1792, Jean-François, vicomte d'Albaret, qui épousa Joséphe Delpas, sœur de la marquise de Blanes, et Luc, évêque de Sarlat.

**ALBARET (Joseph-Marie-Luc de Ponte d')**, fils de l'Intendant du Roussillon Antoine-Marie d'Albaret et de Marie-Thérèse de Chefdebien, naquit à Perpignan, le 18 octobre 1736. Il fit avec succès ses études au collège Louis-le-Grand et entra ensuite à Saint-Sulpice. Le 24 janvier 1751, Charles de Gouy, évêque de Perpignan, lui donna la tonsure dans la chapelle de ce séminaire, avec l'autorisation de l'archevêque de Paris. Quelques années après, il recevait la prêtrise des mains de Christophe de Beaumont. L'abbé d'Albaret, au dire de son biographe, réunissait aux qualités du ministre des autels les biens que le monde apprécie. En 1777, Louis XVI le désigna pour l'évêché de Sarlat, vacant par le décès de Henri de Montesquiou. Rome fit attendre neuf mois son

approbation ; le pape donna enfin son consentement, et le 4 janvier 1778, Joseph-Marie-Luc d'Albaret était sacré évêque de Sarlat. En 1782, une maladie épidémique, la suette, apportée de Toulouse, fit à Sarlat les plus grands ravages. On rapporte, à la louange du prélat, qu'il donna en cette occasion le bon exemple du pasteur qui se sacrifie pour son troupeau, allant consoler et secourir les contagieux jusqu'à leur demeure. Lorsque la Révolution éclata, il fut le premier des maires nommés par le peuple et occupa cette charge pendant un an, jusque vers la fin de l'année 1792 où il rentra dans la vie privée. Son évêché avait été supprimé et la situation devenait de plus en plus aiguë. Une nuit, il entend frapper à sa porte à coups redoublés ; un homme ivre de vin et peut-être de sang — c'était le bourreau — lui intime l'ordre de partir avant le lendemain, sous la peine de l'y forcer s'il n'obéit pas. « C'est bien, mon ami, répondit l'évêque, je vous remercie de l'avertissement et j'en profiterai. » Le prélat partit de Sarlat la nuit même et se dirigea vers Paris. Il alla trouver Pontard, évêque constitutionnel de la Dordogne, qui lui sauva la vie en lui procurant une retraite pendant les massacres de septembre. Revenu, ensuite à Sarlat, Mgr d'Albaret fut enfermé en réclusion à Saint-Benoît de Périgueux. Dans les premiers temps de sa détention, il affectait une certaine familiarité avec ses geôliers. Il obtint son retrait de prison pour cause de maladie et fut enfermé, le 4 frimaire an III, dans une maison particulière de la ville, sous la surveillance de la municipalité. Il ne tarda pas à s'éloigner de la Dordogne et partit en 1795 pour Pignerol, où se trouvait son neveu, dans une propriété de famille. Il quitta Pignerol en 1796, à l'approche des troupes françaises, et se réfugia à Turin avec ses parents, dans la paroisse de Saint-Damase. C'est là qu'il mourut, le 20 mai 1800. Il fut enseveli avec tous les honneurs dus à sa dignité dans le caveau des chanoines de la métropole où l'on voit encore son épitaphe ainsi conçue : « Falcombello. ab. Albaretto. Joseph. Maria. Lucas. Episcopus. Sarlatensis. in Gallia. Obiit Taurini die XXII maii MDCCC. Ætatis suæ LXIV. » Ses armes portent : d'argent au sautoir de gueules.

A. DE FROIDFOND, *Armorial du Périgord*, 1891, t. I. — XVIII<sup>e</sup> *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 1891. — Chanoine BRUGIÈRE, *Libre d'or des diocèses de Périgueux et de Sarlat*, 1893.

**ALBERT** ou **ADALBERT (Guillaume)**, bourgeois et consul de Perpignan, en 1325, fut un chef des conjurés roussillonnais qui s'opposèrent à la tutelle de Philippe de Majorque sur le jeune roi Jacques II. Après avoir passé quelque temps en exil dans la Catalogne, il retourna à Perpignan où il obtint les faveurs de ce prince qui le chargea de la

vérification des comptes des procureurs royaux. Il suivit le parti de Pierre IV d'Aragon. Ce prince le nomma bailli de Perpignan en 1345. Malgré tout, le 11 août de cette même année il concluait, d'accord avec d'autres chevaliers roussillonnais, une convention secrète avec l'infortuné Jacques II par laquelle il s'engageait à faire tous ses efforts pour le mettre en possession de son royaume perdu. La fortune étant restée fidèle à Pierre IV, Guillaume Adalbert continua à servir le roi d'Aragon.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 138. — G. MOLLAT, *Jean XXII et la succession de Sanche, roi de Majorque*, dans le tome VI de la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*. — LECOY DE LA MARCHE, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*, t. II.

**ALBERT** ou **ADALBERT (Raymond)** fut nommé, en 1339, maître de l'atelier monétaire de Perpignan qui battait monnaie au nom du roi Jacques II de Majorque. Il conserva cette charge de concert avec Jacques de Puig d'Orfila jusqu'en 1342. A la chute de la dynastie majorquine, ses biens furent confisqués par Pierre IV et livrés en 1345 à Jean Sabata, gentilhomme de la maison du roi d'Aragon. Mais rentré en grâce avec Pierre IV, Raymond Albert remplit les fonctions intérieures de châtelain du château royal de Perpignan pendant la maladie et depuis le décès d'Asbert Ça Trilla jusqu'à la prise de possession du commandement du château par Bérenger d'Hostalrich.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 154. — LECOY DE LA MARCHE, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*, t. I.

**ALBERT** ou **ADALBERT (Pierre)**, fils de Guillaume Albert, bourgeois et bailli de Perpignan, prit une part active à l'expédition de Sardaigne entreprise en 1354 par Pierre le Cérémonieux. En récompense de brillants états de service qu'il fournit durant cette campagne, ce monarque lui concéda à vie la châtellenie de la Roca (1360). Il fut gouverneur de l'île de Corse et fit son testament à Sessar (île de Sardaigne), le 18 septembre 1364. Il ne laissa qu'une fille, Jaumina, qui fut son héritière universelle.

Archives des Pyr.-Or., B. 100, 110 et 276. — PUIGNAU, Rub. VIII.

**ALBERT (Bernard)**, fils de Raymond, fut nommé procureur royal de Roussillon et de Cerdagne, le 1<sup>er</sup> août 1422.

Archives des Pyr.-Or., B. 232.

**ALBERT (Bernard)**, fils de Bernard Albert, procureur royal, fit l'expédition de Naples avec Alphonse V, avança mille florins pour aider à l'équipement d'une armée qui allait au secours de l'infant Pierre, frère du roi, combattit les Anglais en 1427 et 1428, au nom du dauphin de France, Charles VII, quelque temps avant l'apparition de Jeanne d'Arc,

puis rentra à Perpignan couvert de gloire et de richesses. Il acquit les seigneuries de Mosset et de Garrius ; il possédait déjà celle de Rayners que dame Eulalie, son épouse et héritière de Bernard Jorda, jurisconsulte de Perpignan, avait achetée en 1420 de Bernard-Hugues de Rocaberti. Il était aussi seigneur de Saint-Hippolyte. En 1442, il fut nommé gouverneur et capitaine-général de Roussillon et de Cerdagne, en remplacement de Raymond de Perellos, vicomte de Roda, décédé. Il fut remplacé à la procuration royale par Charles d'Oms qui avait épousé sa fille Isabelle. Sa situation de fortune était florissante. Le 26 juillet 1445, François de Fenouillet, seigneur de Millas, lui emprunta la somme de 12.500 livres et lui offrit en garantie la généralité de ses biens. Cette hypothèque lui donna des droits importants sur les seigneuries de Céret, Millas et autres lieux. Lorsque son frère Galcerand fut nommé successivement aux évêchés de Mallorca et d'Elne, Bernard Albert lui bailla la somme de cent dix mille sols barcelonais valant dix mille florins d'or d'Aragon. Il mourut en 1453 ; le 1<sup>er</sup> novembre de cette année, Bernard de Vilamari, capitaine-général des flottes d'Aragon, fut nommé gouverneur de Roussillon à sa place.

Archives des Pyr.-Or., B. 226, 232, 236, 231, 219, 244, 267, 249 et 292. — Abbé CAPEILLE, *Etude historique sur Millas*.

**ALBERT (Jacques)**, fils de Bernard Albert, procureur royal en Roussillon, était le frère de Bernard, gouverneur de cette province, et de Galcerand, évêque d'Elne. Il était vicaire-général de Michel de Perellos, archevêque d'Embrun, en 1414, date de l'ouverture du concile de Constance. Celui-ci s'y fit représenter par le chanoine Jacques Albert. Les successeurs de Michel de Perellos sur le siège d'Embrun continuèrent leur confiance à Jacques Albert. Jean de Girard l'envoya siéger au concile de Bâle, en 1437. Les Pères de cette assemblée apprécièrent si bien l'extrême habileté de leur collègue qu'ils l'accréditèrent en qualité de légat auprès de la reine de Naples, Jeanne II. Ce même concile lui délivra aussi des lettres-patentes le chargeant d'aller conférer avec les Grecs pour l'extinction du schisme. Il fut encore député vers le dauphin de France dans le but de prier ce prince de ne point inquiéter de ses armes les Pères du concile. Mais le futur Louis XI ne tint nul compte de cette démarche puisqu'il continua à mener campagne en faveur d'Eugène IV et qu'il réussit à faire dissoudre leur assemblée. Jacques Albert était prévôt du chapitre d'Embrun, au moins dès le 17 février 1441, et il l'était encore le 23 mai 1464, époque où il portait, de plus, le titre de confesseur de Louis XI.

Abbé P. GUILLAUME, *Histoire générale des Alpes Maritimes ou Cottiniennes*, 1890-92, 3 vol. Paris, Champion.

**ALBERT (Galcerand)**, frère de Bernard, gouverneur du Roussillon, étant entré dans l'ordre de saint Benoît, fut successivement moine à Ripoll et prieur de Moya, au diocèse d'Urgell. « Il paraît, dit Puiggari, qu'en 1426 il avait reçu du pape Martin l'expectative de l'évêché d'Elne, attendu que le 12 octobre de cette année, Pierre Castello, bourgeois de Perpignan, son fondé de pouvoirs, fit pour lui une quittance d'argent reçu dans laquelle il le désigne par le titre d'*évêque élu d'Elne* ; et le 4 juillet 1427, le même Castello, dans une autre quittance pour le même Galcerand, prend la qualité de fondé de pouvoirs de Galcerand Albert, *electi et regentis episcopatum Helenensem*. Ces mots donnent à entendre que Galcerand avait régi l'évêché d'Elne depuis 1427 jusqu'au 24 mars 1428, jour de l'installation de son prédécesseur, quoique les vicaires-généraux continuassent d'agir au nom de ce dernier. » Galcerand Albert reçut, le 8 août 1431, d'Eugène IV sa nomination à l'évêché d'Elne ; le 26 septembre suivant, il paya à la Chambre apostolique les 1500 florins que comportait le droit d'entrée en possession de son nouveau siège épiscopal. Ce pontife avait été désigné pour l'évêché de Mallorca en remplacement d'Oegidius transféré à celui de Gérone, mais ce dernier n'accepta pas. Dans ces circonstances, Galcerand avait emprunté dix mille florins d'or à son frère Bernard. Le 1<sup>er</sup> décembre 1434, il fut dans l'obligation d'affirmer les revenus de la mitre, pour quatre ans, à son créancier, pour lui permettre de rentrer dans ses débours. Galcerand prit possession de l'évêché d'Elne le 1<sup>er</sup> janvier 1432, prêta par procureur le serment d'usage à la collégiale de Saint-Jean et reçut le titre de chapelain-majeur. Le 11 du même mois, il prêta lui-même ce serment. Durant son pontificat, Galcerand s'employa à activer la construction de la cathédrale actuelle de Perpignan. A cette fin, il accorda des faveurs spirituelles à tous ceux qui subviendraient à l'œuvre du nouveau Saint-Jean ; il dota la collégiale de fondations. Lorsqu'il arriva à Perpignan, Galcerand vit les murailles de l'église Saint-Jean élevées à une grande hauteur. Il fit procéder à la couverture du premier arceau, et le 13 mars 1433 il consacra une partie de ce nouvel édifice. Ses prédécesseurs avaient déjà concédé cent-soixante jours d'indulgence aux bienfaiteurs de la fabrique de l'église ; Galcerand renchérit sur eux. Il accorda aux futurs donateurs, avec quarante autres jours d'indulgences, la remise des péchés oubliés ainsi que des fautes vénielles non oubliées, le pardon des offenses à l'adresse de son père ou de sa mère, l'absolution de la transgression du précepte des fêtes d'obligation, des pénitences ou promesses inexécutées, etc. Il permit à ceux qui faisaient leur offrande en faveur de cette œuvre d'être inhumés dans un cimetière,



même en temps d'interdit. En outre, ces bienfaiteurs de la fabrique jouissaient d'un autre avantage : ils étaient autorisés à entendre la messe dans une église quelconque du diocèse, pendant le temps d'interdit. De concert avec les chanoines de Saint-Jean et les consuls de Perpignan, il adressa une supplique aux Pères du concile de Bâle en faveur de l'église en construction. Ceux-ci y répondirent en confirmant la concession des indulgences jadis accordées à ceux qui contribuèrent à l'édification du vieux Saint-Jean. Le chiffre de ces indulgences s'élevait au nombre de trois cent quatre-vingts ans et deux cent soixante-dix jours. Galcerand Albert agrandit le palais appelé la *canorga* qui servait de résidence aux évêques d'Elne durant leur séjour à Perpignan et qui était attenant au nouveau Saint-Jean. Ce pontife enrichit la mense capitulaire en lui annexant les revenus de certaines cures, églises ou bénéfices. Le 4 février 1433, il unit la sacristie de Maillolles, vacante par décès du titulaire, au chapitre de Saint-Jean ; par un décret rendu le 14 mars suivant, il déclara que l'église de N.-D. du Pont serait sous la dépendance de celle de Saint-Jean. Il en fut de même pour celles de Castell-Roussillon et de Saint-Christophe de Vilarnau et de Camélas. Galcerand Albert mourut le 23 janvier 1453. Un sceau ogival conservé aux archives des Pyrénées-Orientales, G. 165, reproduit les armes de Galcerand Albert. Le blason représente les deux saintes Eulalie et Julie encadrées dans une niche formée de deux colonnettes supportant deux dômes à deux pendatifs, couronnés chacun d'un petit clocheton. A la partie supérieure du sceau existe un écusson chargé d'un mont surmonté d'un arbre à deux branches, armoiries parlantes de la famille Albert, et sommé de la mitre et de la crosse épiscopales. Le sceau est encadré par la légende suivante en lettres minuscules gothiques : *sigillum : VICARIATus : Galcerandi : DIVINA : MISerACIONE : EPiscopI : ELNensis.*

COMA, *Noticies de la iglesia insigne collegiada de Sant-Joan de Perpinya*, ms., fol. 145-146, 335-336, 436. Archives des Pyr.-Or., G. 805, 247, 9, 165, B. 249. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*, pp. 74, 76.

**ALBERT (Philippe)**, fils de Bernard, gouverneur de Roussillon et de Cerdagne, recueillit la succession des seigneuries et des propriétés de son père. Le roi Jean I<sup>er</sup> le nomma châtelain de Força-Réal ; lors de l'occupation française du Roussillon, il joua un des principaux rôles dans cette province en secondant la politique de Louis XI. Ce monarque ombrageux finit par écarter cet agent qui pouvait devenir trop puissant et redoutable dans son pays, et, après avoir disposé de ses biens en faveur d'autres créatures, il le relégua dans la Touraine où il termina sa carrière dans l'exil après avoir fait son testament à Tours, le 26 octobre 1500. Il laissait, de

son épouse Yolant de Pons qui lui survécut pendant un demi-siècle, deux fils mineurs, Ferdinand et Bernard.

Archives des Pyr.-Or., B. 292, 405. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, t. II. — Abbé CAPELLE, *Etude historique sur Millas*.

**ALBERT (Joseph-François-Ildefonse-Raymond d')** naquit à Ille-sur-Têt le 23 janvier 1721. Il exerça d'abord la profession d'avocat avec beaucoup de distinction, et à l'âge de vingt-trois ans devint professeur en droit à l'Université de Perpignan. Le 10 juillet 1759, il fut nommé Président de la Chambre du Domaine et Conseiller honoraire au Conseil Souverain. Il fut, comme le raconte Jaume dans ses *Mémoires*, « un des quatre accusés d'être les auteurs d'une comédie qu'on avait composée en 1752 contre M. de Mailly et la marquise de Blanes, en temps qu'il tenait des bals publics avec elle dans la grande salle de la maison de M. de Campredon ». Il fut en conséquence enfermé par le maréchal au château de Salses. En 1762, il vota, en tant que membre du Conseil Souverain, pour la suppression de l'ordre des Jésuites en Roussillon. Obligé de se rendre à Paris en 1763, son mérite, déjà connu du gouvernement et qu'il eut alors l'occasion de manifester avec plus d'éclat, l'éleva successivement aux charges de Conseiller au Parlement, de Maître des Requêtes, d'Intendant du Commerce. Sous le ministère Turgot, il devint, en 1775, lieutenant-général de police à Paris et enfin Conseiller d'Etat. Il fut très influent en 1788, car il était considéré comme « le conseil et le coopérateur de Lamoignon », au dire de M. Guy dans ses lettres à M. Jaume. On a de lui : *Lettres d'un avocat* contre le projet de traduction du corps de droit civil par Hulot, 1765 ; *Abrégé chronologique de l'histoire romaine* contenant les preuves de la correspondance de l'année civile des Romains avec l'année Julienne. L'auteur avait remis ce grand travail à dom Clément pour être employé dans l'*Art de vérifier les dates avant Jésus-Christ*, et on l'y trouve en entier dans la dernière édition de 1820. Joseph d'Albert avait rédigé, en collaboration avec Malesherbes, un mémoire sur les *Lettres de cachet* qui n'a jamais vu le jour. Il avait aussi préparé un grand et profond ouvrage sur les *Lois de l'Europe* dont il ne reste plus qu'un fragment, le reste ayant subi le même sort que tous les autres volumineux portefeuilles qui périrent en même temps que lui. Joseph d'Albert se fixa à Ille en 1789 et y mourut le 9 décembre 1790, laissant une fille qui est décédée en 1830. Son nom figure sur la façade de l'église d'Ille comme citoyen noble ayant honoré son pays natal.

Archives des Pyr.-Or., B. 403. — *Mémoires de Jaume*. — Abbé TORREILLES, *Les élections de 1789*.



**ALBION (Jacques d')**, capitaine aragonais qui exerçait en 1503 le commandement du château majeur ou citadelle de Perpignan. On le trouve en 1511 à la tête de la garnison de cette place. Son frère Jean lui succéda.

Archives des Pyr.-Or., B. 416, 417 et 418.

**ALBION (Jean d')**, capitaine aragonais, prit possession du Castillet de Perpignan au nom de Ferdinand-le-Catholique, le 2 septembre 1493, après la restitution du Roussillon à la couronne d'Aragon. En 1506, il était lieutenant du château majeur de Perpignan. A la mort de Jacques d'Albion, le roi Ferdinand le désigna pour occuper l'*alcaydie* ou le commandement de la citadelle, et lui assigna dix mille sols d'appointements annuels. Charles-Quint le maintint dans ses fonctions. Il avait un fils du nom de Raphaël, qui le remplaça dans le commandement du Castillet.

Archives des Pyr.-Or., B. 357, 417 et 418.

**ALDAY** (père) naquit à Perpignan. Il fut secrétaire d'un grand seigneur qui le conduisit en Italie. Dans ce pays, on lui enseigna à jouer de la mandoline; il acquit un certain degré d'habileté sur cet instrument. Il se fixa d'abord à Avignon où il se maria, puis il s'établit à Paris où il donna des leçons de musique. Il laissa en mourant deux fils qui continuèrent ses traditions musicales.

FETIS, *Biographie universelle des musiciens*.

**ALDAY** (aîné), fils du précédent, naquit en 1763. Dès l'âge de huit ans, il jouait de la mandoline au Concert spirituel, à Paris. Il s'y fit entendre comme violoniste en 1783 et y reparut en 1789, dans une symphonie concertante pour deux violons, de sa composition, qu'il joua avec son frère cadet. Vers la même époque, il éditait sa première symphonie concertante pour deux violons qu'il exécuta avec son père au Concert spirituel. Cette œuvre a été gravée à Amsterdam, chez Hummel.

Alday arriva à Lyon en 1793 et y établit un magasin de musique. Il a successivement publié : une œuvre de quatuors, pour deux violons, alto et basse (Paris, Pleyel); différents airs variés avec accompagnement de basse; une *Méthode de violon contenant les principes détaillés de cet instrument, dans lesquels sont intercalés seize trios pour trois violons, six duos progressifs, six études et des exercices pour apprendre à moduler*, Paris, Cartoux, in-4°. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions.

Alday eut un fils dont la réputation musicale à Lyon fut étendue. Il était professeur d'harmonie et en même temps violon-solo au Grand-Théâtre. Un enfant de celui-ci devint à son tour violoniste; il était attaché, en 1860, à l'orchestre de l'Opéra-Comique.

FETIS, *Biographie universelle des musiciens*.

**ALDAY** (jeune), frère du précédent, acquit comme violoniste une célébrité supérieure à celle de son père et de son aîné. On prétend que Viotti lui avait donné des leçons et qu'Alday avait adopté la manière de ce maestro. Il recueillit des applaudissements toujours croissants au Concert spirituel jusqu'en 1791. A cette date, il passa en Angleterre. Il fut nommé directeur de musique à Edimbourg (Ecosse) en 1806.

Il publia des concertos de violon qui eurent une grande vogue au moment de leur apparition; depuis, ils sont tombés dans l'oubli. On connaît de lui :

*Premier Concerto en ré*, Paris, Imbault.

*Deuxième Concerto en si bémol, et troisième en la*, Paris, Sieber;

*Quatrième Concerto en ré*, Paris, Imbault;

On lui attribue encore :

Deux œuvres de duos pour deux violons, Paris, Decombe;

Des Mélanges pour deux violons, Paris, Leduc;

Des Airs variés pour violon et alto, Paris, Imbault;

Des Trios pour deux violons et basse, Londres, Lavenue.

Un des frères Alday est l'auteur de la partition musicale d'un ouvrage lyrique en trois actes : *Geneviève de Brabant*, joué sous le nom d'Alday au Théâtre-Louvois en 1791. Un critique de ce temps écrivait : « M. Alday a un grand talent pour l'archet; mais il ne connaît pas assez la scène pour composer des opéras. »

FETIS, *Biographie universelle des musiciens*.

**ALEMANY de CERVELLON (Raymond)**, chevalier, reçut, le 28 juin 1362, de Pierre III, commission de châtelain du château de Perpignan, en même temps que la charge de vice-gouverneur des deux comtés de Roussillon et Cerdagne. On le trouve en 1377 portant le titre de conseiller et chambellan du roi d'Aragon. Il est désigné comme commissaire pour saisir en Roussillon et Cerdagne les personnes et les biens des Florentins révoltés contre le Pape. L'année suivante, il était gouverneur de Catalogne.

Archives des Pyr.-Or., B. 121, 131, 134.

**ALEMANY (Charles d')** était seigneur de la cour des appellations du Roussillon en 1637.

Archives des Pyr.-Or., B. 445.

**ALENYA (Pierre d')**, prieur du couvent des FF. Prêcheurs de Perpignan, d'après M. de Bonnefoy (*Epigraphie Roussillonnaise*, n° 13), simple frère d'une vie mortifiée, d'après Marca (*Dissertatio de Thecâ*, etc., p. 403), reçut en dépôt, des mains d'un étranger, l'insigne relique du bras de saint Jean-Baptiste qui fait partie du Trésor de la Cathédrale de Perpignan.

L'an 1323, un jeune homme d'une beauté remarquable se présente au couvent des Dominicains de Perpignan et dépose entre les mains du frère Alenya une boîte contenant, dit-il, un objet précieux. Il se rend en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle et reprendra la boîte au retour ; si Dieu dispose de lui pendant le voyage, le monastère héritera du dépôt. Cette boîte ou plutôt ce *loculum* de bois incrusté avait la longueur d'un pan et demi (370 millimètres), la largeur de 120 millim. ; la hauteur était celle d'un *quadrans* (95 millim.), dit Marca. Sur le couvercle était peinte l'image de saint Jean le Précurseur, ayant des ailes à ses épaules, tenant de la main gauche une tête dans un bassin et de sa main droite un livre ouvert.

Le pèlerin ne revint pas. Plusieurs années après, frère Alenya, près de mourir, raconta l'aventure à la communauté et lui remit la boîte, selon la volonté de l'adolescent. Elle renfermait une main gauche, avec partie de l'avant-bras ; les ongles adhéraient fort bien aux cinq doigts, et la peau, quoique rugueuse, avait cependant la couleur de chair, un peu noirâtre, toutefois. Au poignet, on remarquait des traces de liens. La légende explicative était en grec, lettre morte pour nos bons religieux.

Tout le monde s'accorda à reconnaître un ange dans la personne de l'étranger qui, pour récompenser les Perpignans d'avoir pris, depuis environ cinquante ans, le Précurseur pour patron, leur avait porté comme gage une relique insigne de ce saint martyr.

« Pendant ce temps, raconte Marca, ainsi que nous l'apprennent les actes, plusieurs miracles furent opérés par Dieu : des personnes qui implorèrent le secours de saint Jean furent guéries de maladies diverses ; certaines autres qui, au contraire, n'ajoutèrent pas foi à la vérité de ces reliques furent affectées de douleurs, soit au bras gauche, soit à la tête. »

Vers 1370 et pour s'assurer de la vérité de la relique, les religieux transcrivirent la légende sur un parchemin et le frère Guillaume Albert, un des leurs, fut chargé d'apporter cette copie à Athènes, auprès d'experts des langues grecque et latine. Il la reporta ensuite au couvent accompagnée de lettres attestatoires de l'évêque de cette ville qu'on peut lire dans Marca aux pages 405 et 406 de ses *Opuscles*, et que le P. Llot de Ribéra, un autre dominicain, professeur à l'Université de Perpignan, publia en 1590. Nous reproduisons une traduction française de l'inscription composée en latin par l'archevêque de Thèbes, alors présent à Athènes avec le frère Albert.

Au-dessus du nimbe se détachent les trois mots suivants : SAINT JEAN PRÉCURSEUR. Pendant que la main gauche soutient un disque sur lequel se trouve la tête tranchée par l'ordre d'Hérodiade, la main

droite soutient un livre ouvert, à tranches rouges, sur lequel on lit :

« Crie, Précurseur, ministre du Verbe. Par ta vie pénitente, montre combien notre corps mortel est souillé par le péché. »

Et comme contraste, l'inscription continue ainsi au-dessous de l'image :

« Comment donc t'appellerons-nous ? Prophète, ange, apôtre ou martyr ? »

Sur les parois, on trouve la réponse à ces diverses questions par le développement des glorieuses prérogatives du Saint :

« Dieu est descendu pour le salut de tous. O toi, héraut du désert, viens donc annoncer le Verbe ! Tout en toi est digne d'admiration. L'ange Gabriel a dévoilé le secret de ta naissance. Comme châtiment, pour punir le manque de foi de ton père, il l'a rendu instantanément muet. Trois fois heureux, tu nous apparais supérieur aux Anges, plus grand que les Prophètes, égal aux Apôtres, le type accompli du Martyr. Ne point toucher aux mets que nous offre la nature fut pour toi une âpre jouissance.

« Prosterné devant Dieu, implore-le en notre faveur, puisque c'est ta mission ; viens en aide, au milieu des déboires de la fortune et des vicissitudes de la vie, à ceux qui ont voué un culte à ta précieuse Relique renfermée dans cette *thèque*, leur donnant la santé du corps en même temps que la joie de l'âme.

« Bénis-nous, conduis-nous, comme c'est ton droit, toi qui portes des ailes à l'égal des Anges, toi qui, dans un corps mortel, mènes une vie au-dessus de la matière, réalisant ainsi la parole du Sauveur. »

Les Dominicains de Perpignan ont conservé cette précieuse relique, jusqu'à la sécularisation de leur ordre en France, dans le Trésor de leur couvent, d'où elle est passée, au moment de la Révolution, à celui de la Cathédrale.

MARCA, *Opuscles*, Paris, 1681. — LLOT, *Dels miracles que lo Senyor ha obrats per medi de la santa reliquia del bras y ma esquerra del glorios san Joan-Batista*, Perpignan, 1590.

**ALENYA (Jean d')** était lieutenant du gouverneur et juge des appellations en Roussillon.

Archives des Pyr.-Or., G. 833.

**ALENYA (Jacques)** reçut la provision de lieutenant du procureur royal le 2 février 1591.

Archives des Pyr.-Or., B. 436.

**ALERIGUES (François)**, orfèvre, de Perpignan, dépose dans le procès de Jacques II, roi de Majorque, au mois de septembre 1342.

LECOY DE LA MARCHE, *Les relations diplomatiques du royaume de Majorque avec la France*, t. 11.

**ALERIGUES (Pierre)**, orfèvre, de Perpignan, est chargé de faire, en 1409, une statue en argent doré de sainte Catherine, du poids de huit marcs et devant coûter soixante-dix livres de Barcelone. On lui attribue le grand ostensor de l'église Saint-Jean de Perpignan que le *Voyageur français* décrivait de la sorte en 1761 : « Il a six pieds et demi de haut, deux pieds deux pouces dans sa moyenne largeur et deux pieds huit pouces de largeur à sa base. Il est en entier d'argent doré, à l'exception de quelques parties qui sont d'or, et pèse 618 marcs. Il est orné de pierres précieuses, couvert de figures, et son piédestal supporte celles des quatre évangélistes, de vingt pouces de hauteur, mais qu'on n'y place que lorsqu'on veut le descendre. On le porte dans les processions aux grandes occasions, comme aux sacres des rois, aux naissances des dauphins. On le fait descendre alors du maître-autel, au moyen d'une machine et de leviers, et il faut quatre prêtres des plus forts pour le porter. » L'exécution de cette œuvre d'art exigea un certain nombre d'années ; le 13 février 1412, on trouve Pierre Alerigues enfermé dans les prisons royales en compagnie de ses deux fils, François et Michel, pour n'avoir point terminé ce travail en temps convenu. Les détenus durent promettre par acte notarié de tenir leur engagement et jurèrent devant les juges de la cour du bailli de ne pas franchir l'enceinte de la ville de Perpignan sans autorisation de la justice. Il reste de ce magnifique ouvrage, fondu en 1793, une sorte d'imitation en bois doré et le dessin, à très petite échelle, publié par le docteur Carrère dans son *Voyage pittoresque*. Le 38<sup>e</sup> numéro du *Journal commercial et illustré des Pyrénées-Orientales* a aussi donné la reproduction de ce dessin.

VIDAL, *Histoire de Perpignan*.

**ALERIGUES (François)**, fils de Pierre, son collaborateur dans l'art de la joaillerie, donne quittance du prix d'un sceaun en vermeil pesant une once, le 7 juin 1407.

Archives des Pyr.-Or., B. 188.

**ALERIGUES (Michel)**, le plus illustre de cette famille d'orfèvres, était le fils et le collaborateur de Pierre et de François son frère. En 1423, il exécuta, pour l'église Saint-Mathieu, une croix d'argent portant Jésus-Christ crucifié et différents personnages au pied de la croix. La livraison de cet ouvrage provoqua un échange de lettres entre cet artiste et la *obra* de Saint-Mathieu, les 3 et 6 décembre 1426. En 1431, Michel Alerigues s'engageait à terminer pour l'église de La Réal un coffret d'argent destiné à recevoir les corps saints de saint Julien et de sainte Baselice. L'année suivante, il fabriqua une statue de saint Christophe, pour l'église Saint-Jean, du poids de quinze marcs d'argent et de la hauteur de deux

palmes de Montpellier. Le 24 novembre 1441, il passe des conventions avec le chapitre de La Réal pour monter en reliquaire une branche de corail. Mais l'œuvre capitale de Michel Alerigues est l'exécution des deux bustes en argent des saints Abdon et Sennen qu'on admire dans l'église d'Arles-sur-Tech. Les légendes qu'ils contiennent édifient sur la valeur et le talent de l'artiste. On lit sur le buste de saint Abdon : † *Istul* (sic) *caput fecit confratria sanctorum martyrum Abdon et Sennen, quod opus fuit conditum per manus Michaelis Alerigues, argenterii Perpiniani, anno Domini M. CCCC. XXV*. Le buste de saint Sennen porte l'inscription suivante : † *Istud capud* (sic) *fecit confratria sanctorum martirum Abdon et Sennen, quod capud* (sic) *fuit operatum per manus Michaelis Alerigues, argenterii Perpiniani, anno Domini M. CCCC. XXXX*. Michel Alerigues dirigea les travaux d'exploitation des gisements métallurgiques d'Arles et de Montbolo.

Archives des Pyr.-Or., G. 68, 339, 447, B. 234.

**ALERIGUES (Jean)** continua les traditions artistiques de ses ancêtres. On le trouve, le 9 mars 1450, passant, en qualité d'*argentier* de Perpignan, un contrat avec les procureurs de la confrérie de N.-D. du Pont, pour la fabrication d'un reliquaire devant contenir des ossements de saint Blaise.

Archives des Pyr.-Or., G. 1023.

**ALEXANDRE (Maître)**. Le nom de ce peintre a été découvert dans l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Génis des Fontaines, dans la chapelle de N.-D. de Montserrat, sur un de ses tableaux. Dissertant sur ce tableau, Alart le rapporte à la première moitié du règne de Jacques I<sup>er</sup> de Majorque. Son opinion se fonde, non seulement sur la forme des lettres de l'inscription, mais encore et surtout sur le titre de *maître* suivi du prénom seul de l'artiste, les peintres ayant adopté cette appellation dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent certains documents des archives des Pyrénées-Orientales.

DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*, n° 227. — ALART, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le XIX<sup>e</sup> *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

**ALFONSO (François)**, riche marchand de Perpignan qui se livrait à l'exploitation agricole, avait acheté, vers 1450, des terres à Jean Jou, bourgeois, et avait pris à ferme la commanderie d'Orle. Il eut deux fils. Pierre, l'aîné, qui épousa la sœur de Bernard Aybri, châtelain de Força-Réal, prit le parti de Jean I<sup>er</sup>, roi d'Aragon, contre la France. Louis XI confisqua ses biens, en 1476, ainsi que ceux de sa mère et en fit donation à Gerault Gouste, écuyer, seigneur de Miniers. Celui-ci les ceda, en 1480, au damoiseau Marquion de Cossensa, homme d'armes de la compagnie des cent lances de Boffile de Juge.

François Aybri, le cadet, s'était aussi déclaré partisan de la domination aragonaise. Ses biens furent dévolus par Louis XI à Jean de Pire, capitaine du château royal de Bellegarde et à Jean de Daillon, seigneur de Lude. Après le retour du Roussillon à la couronne d'Aragon, Aldonça, veuve de François Alfonso, racheta le lieu de Montner dont la famille de son mari avait jadis possédé les revenus.

Archives des Pyr.-Or., B. 299, 302, 318, 319, 323, 326, 353, 407.

**ALOS (Alphonse)**, fondateur de cloches de Perpignan (1554-1562).

PALUSTRE, *Quelques noms de fondateurs de cloches roussillonnaises*.

**ALQUIÉ (Alexis)**, médecin, né à Perpignan en 1812, devint professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Montpellier et chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de cette ville. Il fut reçu docteur en 1838. Il représenta, par d'assez nombreux ouvrages, comme par son enseignement et sa pratique, l'ancienne école médicale de Montpellier. Il est mort au mois de septembre 1865. On cite de lui : *Cours élémentaire de pathologie chirurgicale d'après la doctrine de l'école de Montpellier* ; *Traité élémentaire de pathologie médicale* ; *Chirurgie conservatrice ou moyen de restreindre l'utilité des opérations* ; *Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu de Montpellier* ; *Etude médicale et expérimentale de l'homicide réel ou simulé par strangulation*, à propos de l'affaire de Maurice Roux, qui eut un si grand retentissement ; etc. Alquié avait entrepris, en 1853, les *Annales cliniques de Montpellier* dont la publication n'a pas été continuée.

**ALZINE (Jean)**, fils de Christophe Alzine, cultivateur, et de Thècle Basset, naquit à Perpignan en 1768, et mourut à l'établissement thermal de Vernet-Bains, le 3 juillet 1833. Sa première vocation fut celle de l'enseignement, et bien jeune encore il remporta, au concours, une chaire d'humanités au collège royal de Perpignan où il ne démentit point la bonne opinion qu'il y avait donnée dans le cours de ses études. Obligé d'abandonner le professorat, en 1793, il embrassa la profession qui lui parut la plus analogue à ses goûts littéraires. Il se fit imprimeur-libraire. Ses premières impressions connues portent la date de l'an III. Depuis le 24 nivôse de cette année il avait épousé Angélique Jaubert. L'an VII, Alzine avait imprimé, de Pierre Barrera-Vilar, un mémoire sur les eaux minérales de Vernet. En 1801, le *Rituel du diocèse* sortait de ses presses ; en 1802, il éditait la *Regla de vida* et l'*Essai sur les rapports de la religion catholique avec la société civile* par J. J. E. Biroteau. Il fondait en même temps le *Roussillonnais*, petit almanach très utile qui est encore en cours de publication, bien qu'il ait subi des modifications et

des augmentations. Jean Alzine ressuscita l'*Ordo diocésain* dont la collection se continue aussi depuis 1806, et imprima le *Catéchisme catalan* en 1807. On trouve cet imprimeur à Barcelone, en 1811 et 1812, associé à P. Barrera, faisant paraître divers ouvrages sous la raison sociale : J. Alzine et P. Barrera. Jean Alzine, toujours fixé à Perpignan, imprime dans cette ville, dès 1815, les *Etrennes roussillonnaises*. Les *Poésies* de François Boher ne furent éditées qu'en 1823. A la fin de sa carrière, il imprima le *Publicateur des Pyrénées-Orientales*, revue précieuse qui est très appréciée de tous ceux qu'intéresse l'histoire locale. Grâce à l'instruction et aux talents de J. Alzine, la librairie et l'imprimerie atteignirent un degré de perfection jusqu'alors inconnu dans le pays.

*Publicateur des Pyr.-Or.*, n° du 6 juillet 1833. — COMET, *L'Imprimerie à Perpignan*.

**ALZINE (Jean-Baptiste)**, fils de Jean Alzine et de Marie-Angélique Jaubert, naquit à Perpignan le 5 thermidor an XI (24 juillet 1803), et y mourut le 25 mars 1883. Il avait épousé Joséphine Parès dont il eut quatre filles. Il fut le digne continuateur de l'œuvre de son père. Les ouvrages imprimés par J.-B. Alzine sont très nombreux. La *Bibliographie roussillonnaise* en donne une soixantaine, parmi lesquels on doit citer : *Ordo du diocèse* (annuel) ; le *Roussillonnais* (almanach) ; le *Publicateur* (hebdomadaire) créé en 1832 par son père et auquel il donna une grande importance jusqu'à sa cessation en 1837 ; l'*Annuaire de 1834* ; *Vida y novena dels sants Abdon y Sennen*, 1841 ; *Catalogue des évêques d'Elne*, par Puiggari (1842) ; *Le Guide en Roussillon*, par Henry (1842) ; *Rituel du diocèse* (1845) ; le *Procès des Trabucayres* ; l'*Indépendant* (1846-1848) qui lui valut d'aller en prison pour délit de presse et lui occasionna des procès ; *Procès de l'Indépendant* (1847) ; *Officia propria ad usum diœcesis Elnensis* (1847) ; l'*Etoile du Roussillon* (1848-1850) ; *Vie des bienheureux martyrs Abdon et Sennen*, par le P. Chambeu (1848) ; *Grammaire catalane-française*, par Puiggari (1852) ; *Noticia historica de la imatge de Nostra-Senyora d'Err*, par P. Cotxet (1853) ; *Pèlerinage à Notre-Dame de Font-Romeu*, par l'abbé Tolra de Bordas (1855) ; *Histoire de Roussillon*, par de Gazanyola (1857) ; *Synodi diœcesanæ Elnensis* (1859) ; *Histoire naturelle du département des Pyrénées-Orientales*, par Louis Companyo, 3 vol. (1861) ; *Leçons de grammaire aux adultes*, par J. Mattes (1866) ; *Catalogue de la bibliothèque communale* (1866). Mais l'œuvre principale de J.-B. Alzine fut le *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, dont il imprima quinze volumes avec un soin jaloux.

COMET, *L'Imprimerie à Perpignan*.

**AMALVI (Etienne)**, prêtre, bénéficiaire résidant à l'église-cathédrale d'Elne avant la Révolution et né dans le bas Languedoc, du côté de Nîmes. Comme il n'avait pas prêté le serment exigé de tous les prêtres par les décrets de l'Assemblée Nationale, et que, suivant ces décrets, il était dans le cas de sortir du royaume, on dit qu'à cet effet il avait demandé et obtenu un congé de la municipalité d'Elne. Un autre prêtre qui avait prêté le serment lui avait affirmé qu'il pouvait demeurer à Elne, à cause de son âge, avec l'agrément qu'il avait obtenu de la municipalité. Les Espagnols s'étant emparés d'Elne en juin, il y demeura ; mais les Espagnols s'étant retirés et ayant évacué Elne et les Français y étant rentrés, il y demeura encore. Il fut arrêté avec M. Godail qui était dans le même cas ; ils furent l'un et l'autre conduits et détenus dans la prison du Castillet à Perpignan, où on leur fit un procès d'accusation à chacun en particulier comme coupables d'avoir rompu leur ban ou leur exil, et ayant par là encouru la peine de mort prononcée par les mêmes décrets. Etant en prison, ces deux prêtres disaient chaque jour ensemble leur bréviaire, faisaient leurs dévotions, se confessaient et se consolait mutuellement pour se préparer à une sainte mort, parfaitement soumis à la volonté de Dieu. M. Amalvi fut jugé le premier, le 6 octobre 1793. Il était occupé à dire son bréviaire lorsqu'on vint lui lire son jugement de mort. Il demanda un léger instant pour finir ce qu'il avait commencé : le greffier le lui accorda. Lorsqu'on lui lut le jugement, à ces premiers mots : *Au nom de la République*, il dit : *Sit nomen Domini benedictum*. Lorsqu'il entendit sa condamnation à mort, on vit la joie se répandre sur son visage. Il leva les yeux au ciel et dit : *Fiat voluntas tua*. Se tournant vers le greffier, il lui dit : « Dites aux juges que je leur pardonne de tout mon cœur ; ce n'est pas eux qui m'ont condamné, c'est la loi civile. » Tous ceux qui étaient présents, même les autres prisonniers, fondaient en larmes et poussaient des sanglots qu'ils ne pouvaient contenir : il leur adressa la parole, les exhorta et les consola. Ensuite, demeuré seul avec l'autre prêtre, M. Godail, son compagnon, ils s'exhortèrent et se consolèrent ensemble. Le lendemain, lundi 7 octobre 1793, jour de la fête de Notre-Dame de la Victoire, il fut guillotiné et mis à mort sur la place de la Loge, à Perpignan. Dès qu'il fut sur l'échafaud, prêt à recevoir le coup de mort, il fit un petit discours au peuple qui était présent, et ses paroles arrachèrent des larmes à l'assistance ; il mourut comme un saint martyr.

*Martyrs de la Foi pendant la Révolution française, t. II. — Mémoires de Jaume.*

**AMANRICH (Cyr)** naquit à Pia. Il fit ses études à Perpignan et y fut reçu docteur en médecine, le

13 février 1676. Il exerça la médecine dans cette ville avec la plus grande distinction pendant qu'il professait à l'Université, vers 1700, et se retira à la campagne en 1720. Il ne put se refuser aux sollicitations des habitants de Perpignan, revint dans cette ville et y mourut en 1728, étant l'ancien de la Faculté depuis 1715.

Nous croyons devoir rapporter ici une anecdote singulière qui fait l'éloge des talents d'Amanrich et de la modeste franchise d'un médecin des plus célèbres du royaume : Chicoyneau, chancelier de l'Université de Montpellier, appelé à Perpignan en 1695 auprès de Mgr de Montmort, évêque de cette ville, fut scandalisé de la manière simple et singulière, on peut dire ridicule, dont Amanrich était habillé ; on eut beaucoup de peine à l'engager à consulter avec lui ; mais après l'avoir entendu, il se rendit auprès du malade et lui annonça son départ en ajoutant : « Vous n'avez plus besoin de moi ; j'ai trouvé mon maître. » Cet aveu, qui serait très rare aujourd'hui, fait beaucoup d'honneur à Amanrich, mais il honore encore plus celui qui n'a pas rougi de le faire.

Il écrivit : sur la dignité de la médecine, *Medicus in conspectu magnatorum extollendus*, Perpignan, 1702, in-4° ; sur la circulation du sang, *De insaniâ circulationis et circulatorum*, Perpignan, 1705, in-4° ; sur la médecine théorique et pratique, *Disquisitiones de adversâ medicinâ*, Perpignan, 1706, in-4°.

Amanrich laissa trois enfants : Cyr qui fut docteur en médecine, Jacques qui succéda à son père dans les fonctions de la régence, et Thomas, dominicain en renom.

*CARRÈRE, Voyage en France.*

**AMANRICH (Thomas)**, fils du célèbre médecin Cyr Amanrich, entra dans l'ordre des Frères-Prêcheurs, fut pendant vingt-sept ans professeur de théologie dans l'Université de Perpignan et recteur de cette compagnie en 1733. Il était regardé comme le flambeau des théologiens du Roussillon et de la Catalogne, et n'acquit pas moins de réputation dans les fonctions du ministère apostolique : son nom était cité et ses décisions respectées dans les écoles de toute l'Espagne. Son mérite le fit choisir par le général de son Ordre pour remplir une place au collège de Casenati, à Rome : mais l'amour de la patrie l'empêcha d'accepter.

*CARRÈRE, Voyage en France.*

**AMARELL (Guillaume)** était architecte du château de Perpignan, sous le règne de Pierre III d'Aragon. A la suite de dénonciations calomnieuses, il fut dépouillé de sa charge ; mais le roi l'en investit de nouveau, dès qu'il eut reconnu son innocence.

*Archives des Pyr.-Or., B. 100, 110.*

**AMARELL (Michel)**, nommé procureur royal de Roussillon et Cerdagne par Jacques II de Majorque, en 1339, s'attacha ensuite à la fortune du vainqueur, Pierre III d'Aragon. Ce monarque lui conserva sa charge, mais Michel Amarell ne tarda pas à être victime de jalouses machinations. Après avoir été destitué de son glorieux office, il fut déclaré innocent des accusations portées contre lui, et Pierre d'Aragon, en 1345, lança une ordonnance pour le faire rentrer en possession de sa charge, de son salaire et des arriérés qui lui étaient dus.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 99, 136.

**AMARELL (Guillaume)**, député auprès du roi Pierre IV par la Ville de Perpignan, mort assassiné en 1436, dans la soirée du 14 juin. Dans la nef centrale du vieux Saint-Jean, on lisait cette inscription en langue catalane : « La vigilia de Corpus Christi lany MCCCC XXXVI lo honorable en Guillem Amarell burges he embaixador d'aquesta vila fo mort cruelment per defensio de la causa publica ; cujus anima requiescat in pace. » L'assassinat de Guillaume Amarell fut un deuil public ; on en jugera par les lignes suivantes extraites d'un vieux registre de la communauté des prêtres de Saint-Jacques : « A quatorze de juny del any mil quatre cents e trente (sic) entre VII o VIII hores de nit, mataren mossen Guillem Amarell, mercader, al cami qui va de Perpinya à Toluges, lo qual mori per defensio del poble de Perpinya ; lo qual mata un filol seu, com venia del seu mas, y aso ere la vespre del Corpus, y lo dia del Corpus lo tingueren en longe en memoria era mort per defensio de la vila ; per so la vila fa memoria del qual un anniversari tots anys la vespre del Corpus. Anima ejus requiescat in pace. Amen. »

L'assassin ou les assassins s'étaient soustraits à la vindicte publique ; peut-être même leur évasion avait-elle été favorisée par les officiers royaux. On est autorisé, du moins, à le conclure des termes de la requête adressée au roi Alphonse par les consuls de Perpignan, transcrite au Livre vert mineur, fol. 452. Ces magistrats y nomment le coupable François Giginta, juge au royal patrimoine, dont Amarell avait été chargé de dénoncer les méfaits, et réclament contre lui ou ses complices toute la sévérité des lois. Ils demandent qu'il soit fait défense à tous officiers de leur donner asile ou protection, et même que le roi s'interdise à leur égard le droit de grâce.

Cette affaire criminelle eut sa répercussion jusque dans la vie religieuse et municipale de la cité. Ermen-gald Grimaud, clerc-marié (conjugatus) de la ville de Perpignan, fut arrêté par ordre de Louis de Perellos comme complice du crime. La liberté de ce prévenu ayant été réclamée d'une manière inconvenante par un prêtre, commissaire de l'official, le vicomte,

exerçant le pouvoir exécutif en tant que lieutenant du gouverneur, fit aussi arrêter cet ecclésiastique. L'évêque d'Elne, Galcerand Albert, lança immédiatement l'interdit sur la ville. Louis de Perellos, irrité, fit saisir les revenus de l'évêché et malgré les ordres de la reine maintint le séquestre, « attendu, disait-il, que selon les stils on n'admet pas l'imposition d'interdit en ce pays, et que, s'il y en a eu d'imposés, les évêques ont dû avouer qu'ils ne pouvaient le faire, et ils ont été obligés de les retirer et de se soumettre, comme on peut le voir par les registres de la viguerie du Roussillon. » — Un Guillaume Amarell était consul de Perpignan en 1462.

DE BONNEFOY, *Épigraphie roussillonnaise*. — Archives des Pyr.-Or., G. 503, B. 245, 407.

**AMBLART (Guillaume)**, peintre de Perpignan (1348-1367), appelé aussi *Emblart pictor* et *Amblardus* ou *Amblart pintorius Perpiniani*, est cité pour la première fois comme témoin d'un testament fait à Perpignan pendant la grande peste de 1348 (18 cal. juillet). On le retrouve ensuite comme témoin de divers actes faits dans la même ville en septembre 1358, février 1365, janvier 1366 et, pour la dernière fois, le 18 octobre 1367. Il mourut avant 1376.

VIDAL, *Recherches relatives à l'histoire des Beaux-Arts et des Belles-Lettres en Roussillon*, dans le XXVII<sup>e</sup> Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

**AMFOS de BRUGES**, peintre à Perpignan (1283-1309). Le nom d'Amfos, forme catalane du prénom Alphonse, était devenu, comme la plupart des prénoms, un véritable nom de famille en Roussillon, où il était assez commun au XIII<sup>e</sup> siècle. Le peintre Amfos semble originaire de la Belgique, et on le trouve associé avec le peintre Raymond Frener, le 6 des ides de septembre 1283 (Amfos de Brugiis pictor habitator Perpiniani). On le voit propriétaire d'une terre sise à Vilanova de Raho dans un acte du 15 des cal. de décembre 1309. Son épouse *Boneta* vivait encore en 1331 avec ses trois fils dont le cadet, Martin Amfos, était déjà argentier ou orfèvre en 1325, et le plus jeune, du nom de Pierre, se disait clerc et âgé de plus de 25 ans en 1331.

ALART, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le XIX<sup>e</sup> Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

**AMFOS (Barthélemy)**, fils aîné du précédent, est qualifié de peintre dès l'an 1321. Son nom est écrit *Emfossius*, *Amffos* et *Anfos*. On le retrouve dans un acte du 5 des nones de juillet 1331, par lequel, d'accord avec sa mère et ses deux frères, il vendit à un tisserand la maison de son père, située au Puig de Saint-Jacques, pour 15 livres 10 sols.

ALART, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le XIX<sup>e</sup> Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyr.-Or. — Archives des Pyr.-Or., B. 25.

**AMIGUES (Jules)**, littérateur et journaliste, né à Perpignan, en 1829, fit dès sa jeunesse divers voyages à l'étranger. En 1860, il envoya d'Italie au journal *le Temps* une correspondance qui inaugura dans ce journal les *Lettres d'Italie*, continuées depuis par M. Erdin. Il traduisit à la même époque l'*Histoire d'Italie* du comte Cesare Balbo, en la continuant jusqu'aux derniers événements. En 1864, il fut chargé de la correspondance politique du *Moniteur universel*, sans renoncer à la collaboration du *Temps*. Le ministère dont le *Moniteur* était l'organe officiel l'autorisa, deux ans plus tard, à fournir aussi une correspondance à *la Presse*, dirigée à ce moment par Emile Ollivier. En 1869, Amigues resta d'abord attaché à la rédaction du *Moniteur*, devenu feuille indépendante ; il s'en sépara au mois de juillet suivant pour fonder un journal dont la préfecture de police refusa de recevoir et d'enregistrer le titre : *la République*... Il avait été décoré de la Légion d'honneur en 1867. Après le 4 septembre 1870, Amigues servit la cause bonapartiste par sa collaboration aux divers journaux du parti. Pendant l'insurrection de la Commune, il soutint dans ses articles et ses brochures la cause de Paris. Après le rétablissement de l'ordre, il prit vivement en mains la défense du capitaine Rossel, traduit devant les conseils de guerre, et, la condamnation prononcée, il s'efforça de provoquer sa grâce en organisant des manifestations en sa faveur parmi la jeunesse des écoles. Lorsque la lutte électorale entre de Rémusat et Barodet vint faire échec à la politique de Thiers, il fit afficher un placard et distribuer une brochure recommandant l'abstention aux parisiens. Plus tard, dans l'affaire du comité central bonapartiste, mise en lumière par l'enquête parlementaire sur l'élection de Bourgoing, dans la Nièvre, il eut, à côté de Rouher, un rôle signalé comme très important par les rapports de Savary, commissaire de l'enquête, et par Léon Renault, préfet de police (mars 1875). Aux frais du comité, il répandit à profusion des numéros de *l'Espérance nationale* dont il était le fondateur, avec accompagnement de photographies de l'ex-prince impérial. La distribution des photographies d'Amigues lui-même entraîna, à la même époque, la condamnation correctionnelle de son éditeur. Toujours l'un des premiers à organiser l'agitation bonapartiste, c'est lui qui avait mené des députations ouvrières à Chislehurst, à propos de la mort de Napoléon III et de la majorité de son fils. Amigues, devenu l'un des rédacteurs en chef du journal *l'Ordre*, en signa les articles les plus violents contre les hommes et les choses de la République. Sous le ministère du 16 mai 1877, il fut porté aux élections générales du 11 octobre pour la Chambre des députés, comme candidat officiel du maréchal, dans la 2<sup>e</sup> circonscription de

Cambrai, et sa candidature réunit 10.534 voix contre 9.863 obtenues par le candidat républicain Bertrand-Milcent, député sortant ; mais son élection fut invalidée dans la séance du 9 mai 1878, et au scrutin qui suivit cette invalidation il ne fut pas réélu.

Amigues avait publié sous l'Empire : *l'Eglise et les nationalistes*, brochure anonyme ; *l'Etat romain depuis 1815 jusqu'à nos jours* ; *Politique et finances en Italie* ; deux volumes de romans ou nouvelles : les *Amours stériles* et *Jean de l'Aiguille* ; les *Fêtes romaines illustrées*, etc. Amigues avait voulu aborder aussi le théâtre. Il a fait représenter à la Comédie française, en collaboration avec Marcellin Desboutsin, un drame historique en vers et cinq actes, *Maurice de Saxe* (1870), qui n'obtint qu'un succès d'estime.

**ANDREU (François)**, changeur, obtint le 4 novembre 1430, l'affermage de la Monnaie royale ou *Secca* de Perpignan pour un espace de cinq ans. Il y frappa des florins d'or d'Aragon.

Archives des Pyr.-Or., B. 240.

**ANDREU (Félix)**, docteur en droit de Perpignan, fut nommé par Jean I<sup>er</sup> juge du Domaine royal dans cette ville, en remplacement de François Giginta, décédé. Il adopta, en 1463, le parti de Louis XI qui lui conserva sa place et le nomma commissaire des confiscations opérées sur les roussillonnais fidèles au roi d'Aragon. En 1472, il fut fait seigneur de Rodès. Son fils, François, aussi docteur en droit et seigneur de Rodès, fut juge de l'Inquisition en Roussillon et Cerdagne (1513).

Archives des Pyr.-Or., B. 292, 295, 348, 409, 410, 416.

**ANDREZEL (Jean-Baptiste-Louis Picon d')**, chevalier, seigneur d'Andrezel, La Mothe Saint-Méry, Montgimont et autres lieux, conseiller du roi, secrétaire de Sa Majesté, fut nommé Intendant en Roussillon, Cerdagne et comté de Foix, au mois d'octobre 1716, en remplacement de Charles de Laneuville. Le 19 mai 1719, il obtint le titre d'Intendant de l'armée d'Espagne ; le 6 mars 1724, il passa à l'ambassade de Constantinople.

Archives des Pyr.-Or., C. 1457-1493.

**ANGLADA (Joseph)**. C'est bien à tort que l'on fait naître le docteur Joseph Anglada à Perpignan. Voici, dans son intégrité originale, son acte de baptême inséré dans les registres de catholicité de Céret : « L'an mil sept cent soixante-quinze et dix-neuvième du mois d'octobre, je soussigné prêtre-curé de l'église paroissiale d'Elne, du consentement de M. Alabail, curé de la paroisse de Saint-Pierre de la ville de Céret, ay baptisé selon rit et forme de notre sainte mère l'Eglise romaine, Joseph, Luc, Baudire, né le 18<sup>e</sup> du même mois, fils légitime et naturel du sieur Joseph Anglada d' en médecine et de la dame Anne



Cabaner son épouse. Ont été parrains le s<sup>r</sup> Joseph Anglada-Roure, bis-ayeul du baptisé, et la dame Anne Cabaner, grand-mère aussi du baptisé, de la paroisse de Rivesaltes, lesquels requis de signer, le parrain et le père ont signé, la marraine a déclaré ne savoir. En foi de ce, etc. »

Joseph Anglada tenait de famille une véritable prédisposition naturelle pour la médecine. Rien d'étonnant, par conséquent, qu'il ait brillé par son talent dans cette carrière.

Il étudia à Montpellier et à Paris, et occupa pendant environ douze ans la chaire de thérapeutique et de matière médicale à la faculté de Montpellier. Tour à tour professeur de médecine légale et de chimie à cette même faculté, il en devint ensuite le doyen. Il a publié :

- 1° *Dissertation sur les connaissances et les qualités nécessaires au médecin*, Montpellier, 1797, in-4° ;
- 2° *Mémoires pour servir à l'histoire générale des eaux minérales sulfureuses et des eaux thermales*, Paris, I, 1827 ; II, 1828, in-8° ;
- 3° *Traité des eaux minérales et des établissements thermaux du département des Pyrénées-Orientales*, Paris, 1833, 2 vol. in-8°. Un autre professeur de chimie, ami, compagnon et collaborateur d'Anglada dans ses recherches, M. Bouis, combla les lacunes de cet ouvrage en publiant une notice spéciale sur les sources d'Amélie-les-Bains. La mort n'avait pas permis au docte cérétan de les analyser.
- 4° *Traité de toxicologie générale, envisagée dans ses rapports avec la physique, la pathologie, la thérapeutique et la médecine légale*, Paris, 1835, in-8°, ouvrage posthume, publié par le fils de l'auteur.
- 5° Anglada (J.) et Bouis (D.), professeur de chimie à Perpignan : *Notice sur les établissements thermaux de Vernet, Pyrénées-Orientales*, Alby, 1837, in-8° ;
- 6° Anglada (J.) et Bérard : *Notice sur les eaux acidules, alcalino-ferrugineuses du Boulou et de Saint-Martin-de-Fenouillard, Pyrénées-Orientales*, Montpellier, 1840, in-8°.

Joseph Anglada est mort le 19 décembre 1833.

**ANGLADE (Jean-François-Félix)** naquit à Fillols le 9 juin 1849. Ses parents étaient de pauvres paysans auxquels il prêta le secours de ses bras jusqu'à ce qu'il eut atteint l'âge de quinze ans. Au mois d'octobre 1864, Jean Anglade entra au Petit-Séminaire de Prades et ne tarda pas à se distinguer par sa piété et son assiduité au travail. Admis au Grand-Séminaire de Perpignan en 1870, il dut en sortir immédiatement après pour voler au secours de la patrie. Lorsque la paix fut proclamée, l'abbé Anglade retourna au Grand-Séminaire où il s'adonna à l'étude des sciences ecclésiastiques et à la sanctification de son âme. Il pratiqua les devoirs de son état avec une

vertu telle qu'il mourut avec la réputation d'un saint, le 14 avril 1876, après avoir reçu l'ordre du diaconat.

Abbé BONET, *Vie et vertus de l'abbé Jean Anglade*, Latrobe, 1892, in-8°.

**ANGLESOLA (Bérenger d')**, évêque de Gérone et cardinal de l'obédience de Benoît XIII (Pierre de Luna), avait suivi la fortune de ce pape et était arrivé avec lui à Perpignan, le 25 juillet 1408, pour prendre part aux délibérations du Concile de La Réal. La mort le surprit à Perpignan, le 23 août suivant.

Abbé CAPEILLE, *Le Concile de La Réal*, Perpignan, Comet, 1908.

**ANTIGO (Anne-Marie)** naquit à Perpignan le 19 janvier 1602. Son père, Michel Antigo, était droguiste ; sa mère se nommait Marcelline Pujol. A l'âge, de dix-neuf ans, le 24 mars 1621, elle entra au couvent de Sainte-Claire de sa ville natale. Elle s'appliqua à pratiquer les vertus de son état d'une façon éminente et eut une particulière dévotion aux mystères de la Passion de Notre-Seigneur. Elle devint l'objet de faveurs signalées du ciel. Retenue à l'infirmerie, sœur Antigo se sentit un jour assez forte pour assister à la messe. Ayant obtenu, par l'intermédiaire d'une religieuse infirmière, la permission de se lever, elle exprima le désir de faire la sainte communion. L'abbesse survint et, voulant éprouver sa vertu, feignit de ne lui avoir pas permis de sortir de sa cellule et lui dit : « Est-ce ainsi que vous préférez votre volonté à l'obéissance ? » Sans essayer de résister, sœur Antigo se prosterna et demanda pardon. L'abbesse lui répondit en lui défendant de rentrer à l'infirmerie de six mois. Elle lui prescrivit de se tenir pendant huit jours à la porte de la tribune au moment où les religieuses s'y rendaient pour communier, et de se prosterner aux pieds de chacune d'elles en les priant de lui obtenir son pardon. Tandis qu'elle accomplissait sa pénitence, le prêtre qui distribuait la communion à la communauté remarquait que chaque jour une sainte hostie s'envolait du ciboire. Le huitième jour, il en fit part à la supérieure, ajoutant qu'elle devait avoir dans le couvent une religieuse privilégiée du ciel. L'abbesse comprit qu'il s'agissait de la sœur Antigo. Interrogée, celle-ci répondit que c'était à elle effectivement que Notre-Seigneur avait accordé cette faveur.

En 1642, elle vit un démon furieux exercer sa rage sur la communauté réunie. Il arrachait de sa main vingt religieuses du couvent de Sainte-Claire et les transportait au loin. Elle-même se voyait la proie du ravisseur. Ce fut pour sœur Antigo un mystère dont elle comprit le sens dix ans plus tard.

Ses qualités lui concilièrent le respect et la confiance de ses compagnes. Elle fut nommée vicaire aux élections du 22 mars 1639, et abbesse le 30 mars 1645.

A cette époque, le changement de nationalité révolutionnait le Roussillon. Parmi les mesures rigoureuses prises par le gouverneur, François de Sagarre, se trouvait la condamnation à l'exil de vingt religieuses Clarisses de Perpignan. Le 10 novembre 1652, sœur Antigo, avec dix-neuf de ses compagnes, fut frappée de proscription. Elle se rendit à Barcelone, au couvent de sainte Elisabeth, où elle demeura huit ans, édifiant la communauté hospitalière.

Là, elle fut encore l'objet de faveurs extraordinaires. Son confesseur, le P. Figuères, étant malade dans son couvent, la Mère Antigo lui apparut pendant son agonie, de sorte que le mourant s'écria : *Mare Anna-Maria! Mare Anna-Maria! com es entrada assi?*... « Mère Anne-Marie! Mère Anne-Marie! comment êtes-vous entrée ici?... » Et après avoir prononcé ces mots, il rendit le dernier soupir. Les religieux qui étaient présents ne tardèrent pas à divulguer dans la ville et au couvent de Sainte-Elisabeth ce fait étonnant. Une des compagnes de la Mère Antigo l'ayant suppliée avec d'instantes prières de lui dire la vérité à cet égard, elle avoua « qu'elle s'était, en effet, trouvée auprès de son directeur au dernier moment de son agonie ; mais elle supplia sa confidente de ne le révéler à personne avant sa mort... Ceci, dit le Rév. Castells, son confesseur, m'a été confié par une religieuse digne de foi. » La sainte Clarisse aurait été favorisée en cette circonstance du don de bilocation, car on pense bien qu'elle n'avait pas alors quitté son couvent.

Dans le même monastère de Sainte-Elisabeth, une religieuse nommée Sœur Paule, plus ancienne en religion que la Mère Antigo, voulant un jour éprouver la haute vertu qu'on lui attribuait, lui dit intérieurement et en son absence : « Mère Anne-Marie, si vous êtes vraiment telle que le disent les autres religieuses, je vous commande par obéissance de venir ici sans retard... » A peine Sœur Paule avait-elle fait cet appel en son cœur, que la Mère Anne-Marie entra dans sa cellule, disant : « Que voulez-vous, Sœur Paule, ne m'avez-vous pas appelée? » Sœur Paule le nia, car elle n'avait proféré aucune parole ; mais la Mère Anne-Marie persistant à dire : *Jo he ohyt que me cridaveu...* « J'ai pourtant entendu que vous m'appeliez... », Sœur Paule le nia une seconde et une troisième fois et, à la vue d'une telle merveille, demeura confuse et convaincue. Elle révéla maintes fois ce fait à d'autres sœurs qui le transmièrent plus tard au Rév. Castells.

A l'occasion d'une visite faite, le 10 avril 1660, par la reine Anne d'Autriche au couvent de Sainte-Claire de Perpignan, l'abbesse sollicita et obtint l'amnistie pour les religieuses exilées. Le 25 mai 1660, la Mère Antigo et ses compagnes proscrites reprirent leur place au couvent de leur ville natale.

Ce Monastère, soumis jusqu'alors à la juridiction des religieux de l'Observance, passa sous celle de l'Ordinaire, le 2 mai 1664, à la suite d'un décret d'Alexandre VII. Ce changement fut la cause d'un dissentiment parmi les religieuses, et l'exécution des actes pontificaux fut entravée de diverses manières pendant trois ans. Ce ne fut qu'en avril 1667 qu'ils obtinrent leur effet et que l'évêque d'Elne, secondé par l'autorité royale, entra en possession de ses droits sur le couvent de Sainte-Claire.

Le premier acte de l'Ordinaire fut de procéder à l'élection d'une nouvelle abbesse : la R. M. Anne-Marie Antigo fut choisie ; son dévouement absolu à l'autorité du Saint-Père, la possession de soi et le calme surnaturel qu'elle avait montrés dans les moments difficiles la désignaient comme la personne la plus capable de ramener les esprits à l'unité et d'assurer en même temps, par sa fermeté, le fonctionnement du régime récemment inauguré et définitivement établi par la volonté souveraine du Vicaire de Jésus-Christ. Elle y employa ces dons surnaturels dont elle était comblée et qui faisaient d'elle une âme étrangère à toutes les passions humaines et uniquement passionnée pour la vérité et le droit.

Peu de temps après le début de ce triennat, le Pape Alexandre VII rendait son âme à Dieu, le 18 mai 1667.

En présence de cette vacance du Saint-Siège, les oppositions à peine déconcertées et assoupies se réveillèrent et se prirent à espérer que le nouveau Pape reviendrait sur les actes de son prédécesseur. Cette disposition indiquait une soumission imparfaite, tendait à entretenir le malaise dans la Communauté et annonçait une nouvelle tentative pour rouvrir, au détriment de la paix, le débat à peine terminé. La T. R. Mère Antigo, voyant combien serait préjudiciable pour le Monastère cette téméraire et d'ailleurs inutile entreprise, n'hésita pas à recourir au nouveau Pape, Clément IX, et à solliciter de lui aide et protection. Elle obtint entière satisfaction. Clément IX, par un Bref qui mit un terme à ce trop long dissentiment, confirma et renouvela toutes les décisions antérieures.

La suite du second triennat de Mère Antigo se passa sans incident notable. Elle travailla à élever les esprits de ses compagnes en les appliquant à l'observance régulière, à la parfaite célébration de l'office choral et à la contemplation des choses divines.

Quatre ans avant sa mort, libre de toute charge et accablée par l'âge et les austérités, elle concentra ses aspirations vers sa fin dernière. Le 8 septembre 1676, la Sainte-Vierge et sainte Anne, ses patronnes, lui apparurent et lui annoncèrent sa mort prochaine. Trois ou quatre jours après, elle tombait

malade, et le 28 septembre suivant elle rendait son âme à Dieu. Elle mourut avec la réputation d'une sainte. Son corps, gardé dans le couvent des Clarisses de Perpignan, est dans un merveilleux état de conservation.

TOLRA DE BORDAS, *L'Ordre de Saint François d'Assise en Roussillon*.

**ANTOINE** était abbé d'Arles en 1275.

*Gallia christiana*, VI, col. 1089.

**ANTOINE II**, abbé d'Arles en 1435. Le concile de Bâle lui octroya, ainsi qu'à ses successeurs, le 17 octobre 1438, le privilège de se servir d'ornements pontificaux. Il figure dans la 28<sup>e</sup> session de ce concile qui élut, le 30 octobre 1439, Félix V comme antipape.

*Gallia christiana*, VI, col. 1092.

**ANTOINE III**, de Narbonne, abbé d'Arles depuis 1493 jusqu'en 1503.

*Gallia christiana*, VI, col. 1092.

**ANTON (Jacques)**, religieux de l'ordre de Saint-Augustin, naquit à Mataró et professa à Barcelone en 1588. Il parcourut les archives des maisons de son Ordre fondées en Catalogne, et écrivit un ouvrage sur la fondation de ces couvents. Il en composa un second sur les écrivains illustres de son Ordre depuis l'année 1307 jusqu'en 1637. Il mourut avant que son œuvre eut vu le jour, dans le couvent de Sainte-Marie de Grâce, à Perpignan, en 1637.

TORRES-AMAT, *Memorias para ayudar a formar un diccionario crítico de los escritores catalanes*.

**ARAGO (François)** naquit à Estagel le 26 février 1786. Son père, licencié en droit, possédait de petites propriétés dont le revenu faisait vivre la nombreuse famille. « Mes parents m'envoyèrent à l'école primaire d'Estagel, dit-il lui-même dans son *Histoire de ma jeunesse*, où j'appris de bonne heure à lire et à écrire. Je recevais en outre, dans la maison paternelle, des leçons particulières de musique vocale. Je n'étais, du reste, ni plus ni moins avancé que les autres enfants de mon âge. Je n'entre dans ces détails que pour montrer à quel point se sont trompés ceux qui ont imprimé que, à l'âge de quatorze à quinze ans, je n'avais pas encore appris à lire. »

Le père d'Arago étant allé se fixer à Perpignan, d'abord comme membre de l'Administration départementale, puis comme trésorier de la Monnaie, toute la famille quitta Estagel pour l'y suivre. Le jeune François fut alors placé comme externe au Collège communal de la ville où il s'occupa presque exclusivement d'études littéraires. Les auteurs français furent seuls l'objet de ses lectures de prédilection. Son esprit se porta vers l'étude des mathématiques à la suite d'une circonstance singulière. Il se

promenait un jour sur le rempart de Perpignan où un officier de génie faisait exécuter des réparations : « Cet officier, dit Arago, était très jeune ; j'eus la hardiesse de m'en approcher et de lui demander comment il était arrivé si promptement à porter l'épaulette. — Je sors de l'Ecole polytechnique, répondit-il. — Qu'est-ce que cette école ? — C'est une école où l'on entre par examen. — Exige-t-on beaucoup des candidats ? — Vous le verrez dans le programme que le gouvernement envoie tous les ans à l'administration départementale : vous le trouverez d'ailleurs dans les numéros du *Journal de l'école* qui existe à la bibliothèque de l'École centrale. »

Arago se munit du programme des examens, et abandonnant Corneille, Racine, Molière et La Fontaine, se livra à l'étude des sciences positives. Sur le champ, il eut un obstacle à surmonter. Le cours de mathématiques était professé, à l'École centrale, par l'abbé Verdier dont les connaissances, au témoignage d'Arago lui-même, n'allaient pas au-delà du cours élémentaire de La Caille. Arago se prit à étudier en particulier, durant ses heures de loisir, les traités de Legendre, Lacroix et Garnier. Au bout d'un an et demi, il était prêt à subir son examen. Il se rendit à Montpellier à cet effet. Mais Monge qui devait examiner les candidats étant tombé malade à Toulouse, les invita à venir à Paris. Arago ne pouvant lui-même, à cause d'une indisposition, accomplir un si grand voyage, retourna à Perpignan où il continua à se préparer en étudiant les ouvrages de Lagrange, d'Euler et de Laplace. Un an après, il se rendit à Toulouse en compagnie d'un candidat qui s'était aussi préparé au concours d'admission sur les bancs du collège de Perpignan. « C'était la première fois que des élèves venant de Perpignan se présentaient au concours, dit Arago à qui nous empruntons le récit de son examen ; mon camarade, intimidé, échoua complètement. Lorsque, après lui, je me rendis au tableau, il s'établit entre M. Monge, l'examineur, et moi, la conversation la plus étrange : « Si vous devez répondre comme votre camarade, il est inutile que je vous interroge. — Monsieur, mon camarade en sait beaucoup plus qu'il ne l'a montré ; j'espère être plus heureux que lui, mais ce que vous venez de me dire pourrait bien m'intimider et me priver de tous mes moyens. — La timidité est toujours l'excuse des ignorants ; c'est pour vous éviter la honte d'un échec que je vous fais la proposition de ne pas vous examiner. — Je ne connais pas de honte plus grande que celle que vous m'infligez en ce moment. Veuillez m'interroger, c'est votre devoir. — Vous le prenez de bien haut, Monsieur ! Nous allons voir tout à l'heure si cette fierté est légitime. — Allez, Monsieur, je vous attends ! » M. Monge m'adressa alors une question de géométrie à laquelle

je répondis de façon à affaiblir ses préventions. De là, il passa à une question d'algèbre, à la résolution d'une équation numérique. Je savais l'ouvrage de Lagrange sur le bout du doigt ; j'analysai toutes les méthodes connues en développant les avantages et les défauts : méthode de Newton, méthode des séries récurrentes, méthode des cascades, méthode des fractions continues, tout fut passé en revue ; la réponse avait duré une heure entière. Monge, revenu alors à des sentiments d'une grande bienveillance, me dit : « Je pourrais, dès ce moment, considérer l'examen comme terminé : je veux cependant, pour mon plaisir, vous adresser encore deux questions : Quelles sont les relations d'une ligne courbe et de la ligne droite qui lui est tangente ? » Je regardai la question comme un cas particulier de la théorie des oscillations que j'avais étudiée dans le *Traité des fonctions analytiques* de Lagrange. « Enfin, me dit l'examineur, comment déterminez-vous la tension des divers cordons dont se compose une machine funiculaire ? » Je traitai ce problème suivant la méthode exposée dans la *Mécanique analytique*. On voit que Lagrange avait fait tous les frais de mon examen. J'étais depuis deux heures et quart au tableau ; M. Monge, passant d'un extrême à l'autre, se leva, vint m'embrasser, et déclara solennellement que j'occuperais le premier rang sur sa liste. Le dirai-je ? pendant l'examen de mon camarade, j'avais entendu les candidats toulousains débiter des sarcasmes très peu aimables pour les élèves de Perpignan ; c'est surtout à titre de réparation pour ma ville natale que la démarche de M. Monge et sa déclaration me transportèrent de joie. »

Arago entra à l'Ecole polytechnique avec le numéro 1 à l'âge de dix-sept ans, en 1803. Ses progrès dans l'étude des sciences furent tels qu'un an et demi après il entra à l'Observatoire comme secrétaire du bureau des Longitudes, en remplacement du fils de Méchain, démissionnaire. Il n'avait accepté cette situation qu'à la condition de pouvoir rentrer dans l'artillerie, si cela lui convenait. C'est pour ce motif que son nom resta inscrit sur la liste des élèves de l'Ecole polytechnique. Il débuta par un travail sur les affinités des corps par la lumière, et devint quelque temps après le collaborateur de Biot dans les recherches sur la réfraction des gaz.

En 1806, l'empereur Napoléon, sur la recommandation de Monge, le chargea, avec M. Biot et deux commissaires espagnols, MM. Chaix et Rodriguez, de continuer la grande opération géodésique de Delambre et Méchain, pour donner une mesure plus parfaite de l'arc du méridien terrestre, mesure qui a servi de base au nouveau système métrique. Les deux savants français se mirent aussitôt à l'œuvre en établissant un grand triangle destiné à relier l'île

d'Iviça, l'une des Baléares, à la côte d'Espagne. Ils plantèrent leurs tentes sur le sommet de ce triangle, c'est-à-dire sur une des montagnes les plus élevées de la Catalogne, pour se mettre, par des signaux, en communication avec M. Rodriguez, placé sur la montagne de Campuey, dans l'île d'Iviça. Exposés à toutes les intempéries, ils passèrent plusieurs mois de l'hiver dans ces solitudes escarpées. « Souvent, dit M. Biot, la tempête emportait nos tentes et déplaçait nos stations. M. Arago, avec une constance infatigable, allait aussitôt les rétablir, ne se donnant pour cela de repos ni jour ni nuit. » En avril 1807, les opérations principales furent terminées. M. Biot, empressé d'arriver par le calcul au résultat définitif, partit pour Paris ; M. Arago allait seul achever les travaux commencés, lorsque la guerre éclata entre l'Espagne et la France.

Pris pour un espion par les Majorquains soulevés, M. Arago n'eut que le temps de se déguiser en paysan et d'emporter les papiers contenant ses observations. Grâce à son accent catalan, il traversa inconnu la foule ameutée, se réfugia, à Palma, sur le vaisseau espagnol qui l'avait conduit dans l'île, et parvint à sauver ses instruments. Il passa plusieurs semaines, absorbé dans ses calculs, dans la citadelle de Belver où l'avait enfermé le capitaine du vaisseau pour le soustraire à la fureur populaire. Enfin, il obtint sa liberté et la permission de se rendre à Alger. Là, le consul de France l'embarque sur une frégate algérienne faisant voile pour Marseille. On était déjà en vue des côtes de France, lorsqu'un corsaire espagnol joint la frégate et s'en empare ; M. Arago est fait prisonnier, conduit au fort de Rosas, jeté sur les pontons de Palamos et accablé de mauvais traitements. Cependant le dey, à la nouvelle de l'insulte faite à son pavillon, exige et finit par obtenir qu'on rende la liberté à tout l'équipage. On reprend le chemin de Marseille, on arrive. Le jeune savant se croyait au bout de ses infortunes ; tout à coup une affreuse tempête du nord-ouest repousse le vaisseau, le chasse et le jette sur les côtes de la Sardaigne. Autre péril : les Sardes et les Algériens sont en guerre ; aborder, c'est retomber dans une nouvelle captivité. Par surcroît de malheur, une voie d'eau considérable se déclare ; on se décida alors à se réfugier vers la côte d'Afrique. Le vaisseau, à moitié désemparé et prêt à couler bas, toucha enfin à Bougie, à trois lieues d'Alger. Déguisé en bédouin, et sous la conduite d'un marabout, Arago se rendit à Alger auprès du nouveau dey qui ne l'accueillit pas aussi gracieusement que son prédécesseur, tué dans une émeute. Mais, grâce aux instances multipliées du consul, il parvint à recouvrer ses instruments et sa liberté, et se dirigea pour la troisième fois vers Marseille. Le bâtiment de guerre sur lequel

il se trouvait n'échappa à une croisière anglaise qu'à force de voiles.

Le jeune et intrépide savant revit le sol natal durant l'été de 1809. Pour le récompenser de tant de labeurs, l'Académie, contrairement à ses règlements, le reçut dans son sein à vingt-trois ans, et Napoléon le nomma professeur à l'Ecole polytechnique. Ce fut là que le digne rival de Monge et de Laplace enseigna l'analyse et la géodésie pendant plus de vingt ans.

Comme savant, Arago a rendu de grands services à la science, moins peut-être par ses découvertes que par l'admirable talent avec lequel il a su la populariser dans ses cours d'astronomie à l'Observatoire, dans ses comptes rendus académiques et dans ses notices de l'Annuaire du Bureau des Longitudes. Plusieurs branches de la physique, particulièrement l'optique et l'électro-magnétisme, lui doivent de notables progrès. Il adopta avec ardeur la théorie de l'ondulation, d'après laquelle le phénomène de la vision est produit, non par une émanation directe des rayons lumineux (théorie de l'émission), mais par le mouvement d'un fluide insaisissable, l'éther, qui transmet à la vue les ondes lumineuses, comme l'air transmet les sons à l'oreille ; il élargit la voie ouverte par Malus qui, en observant les modifications subies par la lumière à son passage à travers un milieu transparent, cristallisé, découvrit le phénomène de la polarisation. La double réfraction de la tourmaline, c'est-à-dire la propriété de scinder en deux parties tous les rayons lumineux qui la traversent, conduisit M. Arago à l'invention d'un instrument ingénieux, le *polariscope*. Il s'aperçut que toutes les fois que la lumière passe par la tourmaline, espèce de verre minéral, elle était identique dans le double rayonnement produit par cette même tourmaline ; tandis que la lumière, envoyée par un corps gazeux, se réfléchissait, en traversant ce minéral, sous deux couleurs différentes. En soumettant ainsi à l'action de cette substance minérale les rayons émanés des corps célestes, M. Arago fut conduit à des données fort intéressantes sur la constitution physique du soleil et des comètes. — On doit encore à M. Arago l'invention de plusieurs appareils ingénieux pour déterminer, avec toute la précision possible, les diamètres des planètes, en obviant aux causes d'erreur produites par l'irradiation, c'est-à-dire par l'écartement des rayons que lance le corps lumineux. Entrant dans la voie ouverte par Oerstedt et Ampère, il ajouta de nouveaux faits aux connaissances sur l'électro-magnétisme. Il découvrit ainsi qu'on peut aimanter une verge d'acier en la plaçant au centre d'un courant électrique convenablement dirigé ; il observa aussi le premier l'action exercée par un barreau de cuivre mû circulairement sur

l'aiguille aimantée, observation qui doit faire rejeter le cuivre dans la construction des boussoles. Pour cette découverte du magnétisme par rotation, M. Arago reçut en 1829, de la Société royale de Londres, la médaille de Copley ; distinction d'autant plus flatteuse qu'elle n'avait jamais été accordée à aucun Français, et qu'il avait contesté aux Anglais plusieurs inventions dont ils se glorifient, entre autres celle de la machine à vapeur. Nous passons sous silence les travaux de M. Arago sur les réfractations comparatives de l'air sec et de l'air humide, sur la scintillation et la vitesse des rayons des étoiles, sur la météorologie, sur divers points de l'histoire des sciences, etc. La plupart de ces travaux ne furent connus que par suite de communications verbales faites à l'Académie ou à des savants qui les ont consignés dans leurs ouvrages.

M. Arago succéda, en 1830, à Fourier, comme secrétaire perpétuel (classe des sciences mathématiques) de l'Académie des sciences, et en cette qualité, il a prononcé des *Eloges* qui peuvent être cités comme des modèles de style et de narration.

Les œuvres complètes d'Arago ont été publiées par Barral (1854-1859), en 16 volumes in-8°.

Le rôle de vulgarisateur qu'Arago s'était donné, il le remplit éminemment dans les différentes chaires qu'il occupa, soit comme professeur à l'Ecole polytechnique, soit comme professeur à l'Observatoire.

« A l'Ecole polytechnique, a dit un de ses élèves, Arago avait professé tour à tour la géodésie, la géométrie, la théorie des machines, l'astronomie et la physique en s'astreignant, sans sécheresse et sans vaine subtilité, à la savante et solide rigueur que le jeune auditoire peut supporter et qu'il attend de ses maîtres. Le cours d'astronomie professé à l'Observatoire, au nom du Bureau des Longitudes, demandait des qualités bien différentes. Au lieu d'approfondir, il fallait effleurer. L'entrée était libre ; et, si le public mérite toujours d'être instruit, il rend souvent la tâche difficile à ceux qui osent l'entreprendre : les auditeurs, pour la plupart incapables d'une étude lente et profonde, voulaient sans fatigue, sans ennui, occuper leurs loisirs pendant une heure ou deux. Il fallait leur mesurer en quelque sorte les vérités, sans exiger d'eux un temps qu'ils ne pouvaient donner et une patience qui leur eût bien vite échappé. L'esprit flexible d'Arago, également capable de descendre et de s'élever, savait éclairer les auditeurs les moins préparés sans cesser de satisfaire les plus doctes. C'est en se faisant toujours comprendre qu'il se faisait toujours admirer, et son enseignement, net et lumineux sans être dogmatique, en habituant les gens du monde aux grandes idées scientifiques, a puissamment contribué à leur imprimer le goût des vérités abstraites et sérieuses. »

Arago était très physionomiste. Il avait l'habitude, quand il commençait son cours, de chercher au milieu de l'auditoire la tête la plus niaise ; et, chaque fois qu'il faisait une démonstration un peu difficile à comprendre, il se tournait vers cette tête, et selon qu'il remarquait une moue de mécontentement ou un signe de satisfaction, il rendait sa démonstration plus claire, la rectifiant encore, si la moue persistait, ou s'en tenait à ce qu'il avait dit et ne changeait rien à sa méthode si la satisfaction se reflétait sur le visage de cet auditeur. Cet artifice singulier, mais ingénieux, fit qu'Arago fut toujours compris de ceux qui suivirent ses leçons.

En 1812, François Arago fut chargé par le Bureau des Longitudes de faire un cours d'Astronomie, et ce cours a été continué jusqu'en 1845. A dater de 1819, il fit périodiquement partie du jury central pour l'examen des produits de l'industrie. Membre du conseil de perfectionnement du conservatoire des Arts et Métiers, il introduisit d'importantes améliorations dans l'organisation de cet utile établissement. En 1821, Arago exécuta des observations géodésiques sur les côtes de France et d'Angleterre. En 1822, il fut nommé membre et plus tard directeur du Bureau des Longitudes. Le 7 juin 1830, il fut enfin nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, section des sciences mathématiques, par trente-neuf suffrages sur quarante-quatre votants.

Les plus brillants travaux d'Arago sont antérieurs au moment où il fut atteint par les exigences de la vie politique. Ils datent de 1811, 1820, 1824. C'est pourquoi nous nous arrêterons dans le récit de sa vie scientifique à l'époque où il entra au Parlement.

Ce ne fut qu'après la Révolution de juillet 1830 que François Arago se trouva mêlé à la politique active. Successivement élu député par le collège du département des Pyrénées-Orientales, en même temps que par le 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le 15 juillet 1831 ; puis par les collèges de Perpignan et de Narbonne, le 21 juin 1834 ; par Perpignan et par le 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le 4 novembre 1837 ; enfin par Perpignan en 1839, 1842 et 1846, il alla prendre place, dès le début, à l'extrême-gauche de la Chambre des députés, vota avec l'opposition et prit une part importante à tous les grands débats sur les questions de marine, de canaux, d'instruction publique, de chemins de fer, etc. Partisan de la République, il se prononça en toute circonstance contre les divers ministères conservateurs de Louis-Philippe. Il fut parmi les 135 signataires du compte rendu de l'opposition, publié après la mort de Casimir-Périer, et qui était comme le programme de la gauche. Cette opposition s'accrut encore lorsque, à partir du 29 octobre 1840, le ministère Guizot se fut engagé plus à fond dans la politique dite de résistance.

Quand éclata la Révolution du 24 février 1848, François Arago fut porté par acclamation au Gouvernement provisoire dont il signa tous les décrets. L'opinion qu'il y représenta était l'opinion républicaine modérée qui avait pour principal organe *Le National*, et qui prévalut d'ailleurs dans les conseils du Gouvernement. Arago se montra opposé tant au radicalisme politique dont Ledru-Rollin était le chef, qu'aux doctrines socialistes exposées et défendues par Louis Blanc. Spécialement chargé, à titre provisoire, de la direction supérieure des ministères de la marine et de la guerre, il remit, ainsi que ses collègues, ses fonctions à l'Assemblée nationale constituante, en mai 1848. Il venait de recevoir une fois de plus, le premier sur cinq, le mandat de député des Pyrénées-Orientales avec 36.390 voix sur 36.773 votants. Elu en même temps par la Seine, il opta pour ce dernier département. Il fit partie de la commission exécutive choisie par l'Assemblée et marcha avec les troupes contre l'insurrection dans les journées de juin. Son appui était acquis au gouvernement du général Cavaignac : il se sépara donc de la Montagne, dans quelques circonstances, et vota tantôt avec la gauche, tantôt avec la droite.

Arago possédait à un haut degré les qualités qui font les grands orateurs et les déploya avec beaucoup d'éclat, aussi bien sur les chaires de la science qu'à la tribune française. « Lorsque Arago monte à la tribune, a dit Timon dans son livre des *Orateurs*, la Chambre, attentive et curieuse, s'accoude et fait silence. Les spectateurs se penchent pour le voir. Sa stature est haute, sa chevelure est bouclée et flottante, et sa belle tête méridionale domine l'assemblée. Il y a dans la contraction musculeuse de ses tempes une puissance de volonté et de méditation qui révèle un esprit supérieur.

A la différence de ces orateurs qui parlent sur tout et qui ne savent, les trois-quarts du temps, ce qu'ils disent, Arago ne parle que sur des questions préparées qui joignent à l'attrait de la science l'intérêt de la circonstance. Ses discours ont ainsi de la généralité et de l'actualité, et ils s'adressent en même temps à la raison et aux passions de son auditoire. Aussi ne tarde-t-il pas à le maîtriser. A peine est-il entré en matière, il attire et concentre sur lui tous les regards. Le voilà qui prend, pour ainsi dire, la science entre ses mains ! Il la dépouille de ses aspérités et de ses formules techniques, et il la rend si perceptible, que les ignorants sont aussi étonnés que charmés de le comprendre. Sa pantomime expressive anime tout l'orateur. Il y a quelque chose de lumineux dans ses démonstrations, et des jets de clarté semblent sortir de ses yeux, de sa bouche et de ses doigts. Il coupe son discours par des interpellations mordantes, qui défient la réponse, ou par de

piquantes anecdotes qui se lient à son thème et qui l'ornent sans le surcharger. Lorsqu'il se borne à narrer les faits, son élocution n'a que les grâces naturelles de la simplicité. Mais si, face à face de la science, il la contemple avec profondeur pour en visiter les secrets et pour en étaler les merveilles, alors son admiration commence à prendre un magnifique langage, sa voix s'échauffe, sa parole se colore, et son éloquence devient grande comme son sujet.»

Fatigué par ses luttes politiques autant que par ses travaux scientifiques, François Arago ne joua à l'Assemblée législative — où les Pyrénées-Orientales le renvoyèrent par 24.244 voix sur 32.466 votants — qu'un rôle effacé. Il n'y prit jamais la parole et se borna à voter avec la gauche modérée. Il ne fit adhésion ni à la politique présidentielle de l'Élysée qui prépara le coup d'Etat de décembre 1851, ni à l'Empire restauré. Il fut, en 1852, dispensé de la formalité du serment au Gouvernement nouveau, serment que durent prêter tous les fonctionnaires. Il mourut peu de mois après, le 2 octobre 1853.

BIOT, dans le *Mercur* de 1809. — ARAGO (François), *Histoire de ma jeunesse*. — DE LOMÉNIE, *Galerie des contemporains*, II. — HOEFER, *Nouvelle biographie générale*. — *Dictionnaire des parlementaires*.

**ARAGO (Jean)**, frère du précédent, né à Estagel en 1788, était caissier de la Monnaie de Perpignan lors de la seconde Restauration, qui le destitua de son emploi. Sans but arrêté, il s'embarqua alors pour la Nouvelle-Orléans. Bientôt il se joignit à l'expédition de Mina jeune, et ses connaissances en administration militaire, puisées quelques années auparavant auprès du général Duhesme, duquel il avait été secrétaire, lui furent d'un grand secours. Dans cette guerre de l'indépendance, entreprise pour secouer le joug des Espagnols, Jean Arago ne se distingua pas moins par sa bravoure que par ses talents militaires. En 1818, à la suite d'une espèce d'insurrection du corps des officiers contre le Padre Torres, il fut nommé par eux commandant en chef. Cette nomination fut confirmée par le gouvernement national. Depuis la fin de 1816 jusqu'à la fin de 1821, où les soldats de l'indépendance firent leur entrée à Mexico, tout fut travaux et dangers pour Jean Arago. Resté presque seul de la tentative de Mina, il fut poursuivi, luttant sans cesse contre les troupes royales et contre toute espèce de privations, jetant partout des idées de liberté et continuant la guerre nationale avec un succès inespéré. Tour à tour compagnon d'armes ou ami des hommes qui ont gouverné le Mexique, Jean Arago ne chercha jamais à s'élever par l'intrigue ou la faveur. Sa protection sauva plus d'une fois du pillage le quartier des négociants français durant les émeutes survenues à Mexico. Santa-Ana lui dut

une grande partie de ses premiers succès presque sans revers. En 1836, Arago, bravant les symptômes de l'hydropisie, voulut suivre l'expédition du Texas ; mais dans les derniers jours de juin il rentra à Mexico, où il expira le 9 juillet 1836. Tour à tour directeur général du corps du génie qui lui dut une organisation convenable, pacificateur des villes révoltées, major-général d'armées expéditionnaires, gouverneur des provinces où sont situées les mines les plus riches du Mexique, Jean Arago ne laissa même pas à sa mort la somme nécessaire aux frais de sa sépulture.

MICHAUD, *Biographie universelle*.

**ARAGO (Jacques)**, le troisième des frères du célèbre astronome, naquit à Estagel le 10 mai 1790. A peine avait-il achevé ses études, qu'il se mit à courir le monde et à visiter successivement la Corse, la Sardaigne, l'Italie, la Sicile, une partie de l'Orient et les rivages de l'Afrique. Il avait alors vingt ans, et, le sac sur le dos, le crayon à la main, il amassa, dans ces voyages, une ample moisson de connaissances curieuses.

En 1817, il obtint du Gouvernement la permission de s'embarquer sur l'*Uranie* en qualité de dessinateur. Homme d'art et d'étude, Jacques Arago ne songeait qu'au bonheur d'entreprendre un grand voyage de circumnavigation, d'où il rapporterait sans doute quelques découvertes, et où son activité trouverait, en tout cas, l'aliment dont elle avait besoin. Tous les passagers de l'*Uranie*, et surtout le capitaine Freycinet qui la commandait, ont rendu cet honorable témoignage à Jacques Arago, que nul ne se montra ni plus patient, ni plus hardi, ni plus intelligent, soit pour affronter les tempêtes, soit pour endurer les plus cruelles privations. Il partagea le désastre de l'*Uranie* qui échoua aux îles Malouines, et ne rentra en France qu'en 1821.

A son arrivée, il habita successivement Bordeaux (1823-1828), Toulouse (1829), où il s'occupa de littérature et où il fonda plusieurs journaux. En 1835, il obtint, en société avec L. Walter, la direction des théâtres de Rouen ; mais la cécité précoce dont il fut frappé à la suite d'une maladie l'obligea à quitter ce poste en 1837. La privation du sens de la vue ne lui enleva rien de son activité intellectuelle.

Outre plusieurs pièces de théâtre, dont quelques-unes, comme le *Cadet de Gascogne* (1836), *Un Noviciat diplomatique* (1834), ont eu du succès, Jacques Arago a publié : *Promenade autour du monde pendant les années 1817-1820, sur les corvettes du roi l'Uranie et la Physicienne, commandées par M. Freycinet*, Paris, 1822, 2 vol. in-8°, avec atlas in-fol., ouvrage plusieurs fois réimprimé ; *Promenades historiques, philosophiques et pittoresques dans le département de la Gironde*,



Bordeaux, 1829, in-8°, avec atlas in-fol. ; *Souvenirs d'un aveugle* ; *Voyage autour du monde*, enrichi de 60 dessins et de notes scientifiques par François Arago, Paris, 1838 et années suivantes, 2 vol. grand in-8°, ouvrage plusieurs fois réimprimé ; *Pujol, chef des Miquelets*, récit plein de charme et de vivacité d'un des plus curieux épisodes de la guerre d'Espagne (1808-1814).

Jacques Arago est aussi l'auteur d'un petit tour de force littéraire généralement peu connu. Il publia en 1853, à Paris, une brochure de trente-trois pages « tirée à petit nombre pour quelques curieux » qui est intitulée : *Voyage autour du monde sans la lettre A*. C'est dire que, dans le texte de l'ouvrage, l'auteur s'est ingénié à ne jamais employer la lettre A. C'est un véritable casse-tête qui a dû coûter beaucoup de temps à l'écrivain. A la lecture, si l'on n'était prévenu par le titre, on ne s'en apercevrait pas ; le style est clair, assez uniforme et, à part quelques tournures bizarres nécessitées par la règle de ne jamais employer la lettre A, rien ne choque. Une inconnue, le traitant de fou, lui répondit par une lettre *sensée*, d'où le C était entièrement banni.

Jacques Arago est décédé à Paris en 1853 ; au bas de son portrait, dessiné par N. Maurin, on avait gravé ce distique qui définit d'un mot la portée de son œuvre :

Ton nom est un reflet du grand nom de ton frère ;  
A vous, François, les cieux ; à toi, Jacques, la terre.

HOEFER, *Nouvelle Biographie générale*.

**ARAGO (Etienne)**, né à Perpignan le 9 février 1802, était le dernier frère de François Arago. Il fit ses études au collège de Perpignan, dirigé alors par un ecclésiastique, et à l'école de Sorèze, et vint ensuite à Paris où il fut admis comme préparateur de chimie à l'Ecole polytechnique. Mais il se livra bientôt tout entier à son goût pour les lettres et surtout pour le théâtre. Il s'était associé aux premiers travaux de Balzac, et avait composé avec lui *L'héritière de Birague*, histoire tirée des manuscrits de dom Rago, ex-prieur des bénédictins, mise au jour par ses deux neveux (Paris, 1822, 4 vol. in-12) ; dom Rago n'était autre qu'Etienne Arago. Cet ouvrage obtint peu de succès ; les collaborateurs se séparèrent et Arago devint vaudevilliste.

Il a fait représenter à Paris, sur tous les théâtres de genre, une centaine de pièces, presque toutes, selon l'usage, en société avec un ou deux collaborateurs. Parmi les noms auquel le sien a été le plus souvent uni, nous citerons : MM. Maurice Alhoy, Ancelot, Anicet-Bourgeois, Benjamin Antier, Bayard, Decomberousse, Derville (Desnoyers), Desvergers (Chapeau), Dumanoir, Dupeuty, F. Duvert, Jaime, Lepoitevin Saint-Alme, Lubize, Rougemont, Théau-

lon, Varin, Paul Vermond et Ferdinand de Villeneuve.

La plupart de ces pièces ont eu du succès et plusieurs sont restées au répertoire. Parmi les vaudevilles et comédies mêlées de couplets, nous mentionnons : *Stanislas, ou la suite de Michel et Christine*, 1822 ; *Un Jour d'embarras*, 1824 ; *l'Anneau de Gygès*, 1824 ; *l'Amour et la Guerre*, 1825 ; *le Compagnon d'infortune ou les Prisonniers*, 1825 ; *C'est demain le treize ou le Sentiment et l'Almanach*, 1826 ; *Gérard et Marie*, 1827 ; *les Quatre Artistes ou les Lettres et les Portraits*, 1827 ; *la Fleuriste*, 1827 ; *le Cousin Frédéric ou la Correspondance*, 1829 ; *le Prix de Folie*, 1834 ; *les Malheurs d'un joli garçon*, 1834 ; *Théophile ou Ma Vocation*, 1834 ; *les Pages de Bassompierre*, 1835 ; *le Démon de la nuit*, 1836 ; *Arriver à propos*, 1836 ; *le Cabaret de Lustucru*, 1838 ; *les Mémoires du diable*, 1842 ; *Brelan de troupiers*, 1843 ; *Une Invasion de grisettes*, 1844 ; etc. Citons encore, dans un autre genre : *le pauvre Arondel ou les trois talismans*, vaudeville-féerie en deux actes, 1828 ; *27, 28 et 29 juillet, tableau épisodique des trois journées*, 1830 ; *les Chemins de fer*, vaudeville-revue composé à la mécanique, avec les couplets faits à la vapeur, 1833 ; *Paris dans la comète*, revue-vaudeville, 1836. Dans le genre mélo-dramatique, il a composé : *le Pont de Kehl ou les Faux témoins*, 1824 ; *Lia ou une Nuit d'absence*, 1826 ; *l'Avocat*, 1827 ; *la Fille du portier*, 1827 ; *Mandrin*, 1827. Les pièces qui se rapprochent le plus de la comédie proprement dite, sont : *Départ, séjour et retour*, 1827 ; *Madame Dubarry*, 1831 ; *la Vie de Molière*, 1832 ; *Casanova au fort Saint-André*, 1836 ; *les Maris vengés*, 1839. Son œuvre principale est une comédie en cinq actes et en vers, *les Aristocraties*, jouée en 1847 au Théâtre-Français.

En 1829, Etienne Arago avait acquis de M. de Guerry le privilège de la direction du Vaudeville. L'exploitation de cette scène ne l'enrichit pas ; l'incendie du théâtre acheva sa ruine, le privilège fut donné à un autre en 1840, et le directeur déclaré en faillite avec un passif de 246.393 francs. Il a, plus tard, au prix d'épargnes et de constants sacrifices, payé tous ses créanciers pour obtenir une pleine réhabilitation (juin 1872). Mêlé, sous la Restauration, à la polémique de ce qu'on appelait la petite presse, il avait été rédacteur de *la Lorgnette* et de l'ancien *Figaro*. Après avoir quitté le Vaudeville, il donna au *Siècle* des nouvelles signées de divers pseudonymes, notamment de celui de *Jules Verney*. En 1841, il fut un des fondateurs de *la Réforme*, et jusqu'en 1848 il concourut activement à la rédaction politique de ce journal. Il y publia un roman historique, *les Bleus et les Blancs*, tableau pittoresque des guerres vendéennes, qui n'a paru en volume que beaucoup plus tard, 1862, 2 vol. in-18. Il y fit aussi la critique théâtrale.

Dès l'âge de vingt ans, Etienne Arago s'était jeté

dans toutes les luttes politiques. Il était entré de bonne heure dans la Charbonnerie. Le 27 juillet 1830, il ferma les portes du Vaudeville, distribua sur les barricades toutes les armes qui étaient en réserve dans le garde-meuble de son théâtre, paya de sa personne durant les trois jours et, le 29 juillet, fut à l'Hôtel-de-Ville un des aides-de-camp de La Fayette. Il fut au nombre des délégués envoyés auprès de Louis-Philippe par la jeunesse républicaine. Lieutenant d'artillerie dans la garde nationale, il fut compromis, avec MM. Guinard, Godefroy-Cavaignac et la plupart de ses amis, dans les événements de 1832 et de 1834. Il put se soustraire aux poursuites de la police et se cacha quelque temps dans un coin de la Vendée, puis il revint concourir à l'évasion des détenus de Sainte-Pélagie que devait juger la Cour des Pairs. Dans la campagne des banquets réformistes de 1847, il suivit la ligne politique de M. Ledru-Rollin et, pendant les journées de février, il parut en armes au poste où les engagements furent le plus vifs. Dans l'après-midi du 24, il s'était emparé de l'hôtel des Postes et installé à la place du directeur général. Il en conserva les fonctions jusqu'à la fin de la présidence du général Cavaignac. C'est alors qu'il consentit à retarder de quelques heures le départ des courriers qui portèrent en province le compte rendu de la séance du 25 novembre 1848 et la réponse de l'Assemblée constituante aux accusations dirigées contre le général Cavaignac. C'est sous son administration que fut appliqué en France l'usage des timbres-poste à 20 centimes.

Etienne Arago avait été élu, le 23 avril 1848, représentant du peuple à l'Assemblée constituante par le département des Pyrénées-Orientales ; il y vota ordinairement avec la gauche. Après l'élection du 10 décembre, il fit une opposition très vive à la politique de l'Elysée et signa la mise en accusation du président et des ministres à l'occasion du siège de Rome. Il ne fut point réélu à l'Assemblée législative. Au 13 juin 1849, il se plaça à la tête des gardes nationaux qui répondirent à l'appel de la Montagne. La Haute-Cour de Versailles le condamna par contumace à la peine de la déportation. Il avait pu se réfugier en Belgique. Le 2 décembre 1851, à la nouvelle du coup d'Etat, il essaya de rentrer en France jusqu'à Valenciennes. Bientôt après, il organisa à Bruxelles un comité de secours pour les émigrés. Le gouvernement français obtint son expulsion à la suite de ses articles dans *la Nation* sur les vainqueurs et les vaincus des guerres civiles. Après s'être arrêté en Angleterre, en Hollande, à Genève, sans trouver nulle part une entière hospitalité, il alla habiter Turin où il reprit ses travaux littéraires jusqu'à sa rentrée en France, en 1859. En 1862 (15 août), sa démission de la Société des gens de lettres, à propos

de prétendues libéralités de M. Mirès envers quelques écrivains, eut un certain éclat.

Les événements de 1870 lui rendirent un rôle. Nommé maire de Paris par le Gouvernement de la Défense nationale, il s'efforça d'assurer l'ordre pour mieux établir la République ; il se signala par son activité dans les divers services municipaux intéressant la défense et provoqua une souscription publique pour la fabrication des canons. Il ouvrit immédiatement les écoles communales laïques aux familles de la banlieue réfugiées dans la ville. A la journée du 31 octobre, il présida la réunion des maires et, pour arrêter les progrès de l'émeute, il crut pouvoir promettre au nom du Gouvernement des élections municipales à bref délai ; cette promesse donna lieu à de bruyants débats. Etienne Arago se démit de ses fonctions de maire quelques jours après. Il les avait exercées sans vouloir toucher de traitement. Nommé, le 17 novembre, commissaire général des monnaies, il refusa cet emploi comme une sinécure. Aux élections du 8 février 1871, il fut élu représentant à l'Assemblée nationale dans les Pyrénées-Orientales par 18.870 voix, mais il jugea que « sa vieillesse devait refuser cette tâche », et il donna sa démission. Après avoir rempli encore à cette époque une mission extraordinaire en Italie, il rentra dans la vie privée. Il eut à se défendre auprès de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale contre les accusations du général Ducrot à l'occasion de la journée du 31 octobre, et leur opposa le plus énergique démenti. Dans les derniers jours de février 1878, il fut nommé archiviste de l'Ecole des Beaux-Arts. Quelque temps après, il fut nommé conservateur du musée du Luxembourg. Il n'a pas abandonné ses fonctions jusqu'à sa mort, survenue le 7 mars 1892.

A la suite des événements qui l'avaient éloigné de France, Etienne Arago publie : *Spa, son origine, son histoire, ses environs et ses jeux*, poème en sept chants, Bruxelles, 1851, in-16, poésie ; *Une voix de l'exil*, Genève, 1860, in-18 ; *les Postes en 1848*, 1867, in-8° ; *l'Hôtel de Ville au 4 septembre et pendant le siège*, réponse à M. le comte Daru et aux commissions d'enquête parlementaire, 1874, in-18. Il a achevé, dit-on, des comédies de caractère et préparé le recueil de ses *Souvenirs*. En 1865, il s'était chargé du feuilleton théâtral de *l'Avenir national*.

VAPEREAU, *Dictionnaire des Contemporains*.

**ARAGO (Emmanuel)**, fils de François, avocat, né à Paris le 6 août 1812, débuta dans la carrière du barreau en 1836, où il se distingua. A peine âgé de trente-quatre ans, il fut élu par ses confrères membre du conseil de l'ordre, et ce titre honorable lui fut confirmé dans l'élection suivante. Dans le grand nombre de causes politiques et de procès de presse

qu'il plaïda, c'est à ses convictions de démocrate, et souvent à ses sympathies pour les accusés dont il avait accepté la défense, qu'il dut ses plus belles inspirations. Sans entreprendre la longue énumération des affaires dans lesquelles il justifia la confiance de son parti, il suffit de rappeler qu'il fut choisi, en 1839, pour défendre, devant la cour des pairs, Barbès et Martin-Bernard. En février 1848, il prit une part active au mouvement révolutionnaire. Le matin du 24, lorsqu'on annonçait publiquement l'abdication de Louis-Philippe, c'est lui qui, du haut du balcon de l'hôtel de la rue Lepelletier, occupé par les bureaux du *National*, et où s'étaient réunis les délégués républicains de tous les quartiers, protesta contre cette abdication en proclamant la déchéance de la monarchie et la nécessité d'un gouvernement provisoire. Choisi par cette réunion pour s'opposer à la proclamation de la régence dans la Chambre des députés, il courut au Palais-Bourbon avec MM. Sarrans jeune, Chaix et Duméril, chargés de la même mission. Après avoir traversé la place de la Concorde, toute couverte de troupes, les délégués arrivèrent à la grille de la Chambre, et parvinrent à se la faire ouvrir au moment précis où survenaient de leur côté la duchesse d'Orléans, ses fils et les ducs de Nemours et de Montpensier. Ils pénétrèrent jusque dans la salle des séances en même temps que la princesse désignée comme régente de France ; et tandis que M. Dupin lisait à la tribune l'acte d'abdication, Emmanuel Arago, se tenant sur les marches mêmes de la tribune, protestait à haute voix, en revendiquant les droits de la nation. Des députés de l'extrême-gauche, MM. Ledru-Rollin, Marie, Crémieux, puis M. de Lamartine, renouvelèrent, comme représentants, cette protestation venue du dehors. Puis, le peuple arrivant en foule, les princes et la duchesse disparurent, non sans périls, et le gouvernement provisoire fut décrété séance tenante.

Quelques jours après, le 27, Emmanuel Arago reçut mission de se rendre à Lyon, en qualité de commissaire général de la République. On représentait cette grande ville, avec ses cinquante mille ouvriers, comme un foyer certain de désordres sanglants, et l'on dut laisser à l'initiative du commissaire général la plus complète latitude.

Les actes principaux de son administration furent : l'établissement d'un impôt de quatre-vingt-dix centimes et le prélèvement sur un fonds de 500.000 francs destiné au Comptoir national de Lyon de la somme nécessaire pour entretenir les ateliers nationaux. Un vote de l'Assemblée constituante, dans la séance du 15 février 1849, mit fin aux violentes accusations dont Emmanuel Arago était l'objet à ce propos. Un certain nombre de pétitionnaires, habitants de Lyon, avaient dénoncé ces actes comme illégaux et arbi-

traires. L'Assemblée considéra que, pris dans des circonstances tout à fait exceptionnelles, et régularisées d'ailleurs par un décret du gouvernement provisoire, ils méritaient une approbation. Elle passa à l'ordre du jour, après avoir entendu les explications du principal intéressé, et sur le rapport favorable de Frichon.

Aux élections du 23 avril 1848, Emmanuel Arago fut élu, le troisième sur cinq, représentant des Pyrénées-Orientales par 30.330 voix sur 36.773 votants. Mais il ne prit que très peu de part aux votes de la Constituante, ayant rempli, depuis son élection jusqu'à l'avènement à la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte, les fonctions de ministre plénipotentiaire à Berlin. Démissionnaire au 10 décembre 1848, il revint à Paris occuper son siège de représentant et vota avec la gauche.

Réélu, le 13 mai 1849, à la Législative par son département, le deuxième sur quatre, avec 21.478 voix sur 32.466 votants, il vota ordinairement avec la Montagne, contre la droite monarchiste et contre la politique présidentielle. Le 2 décembre l'enleva à la vie parlementaire ; il reprit sa profession d'avocat à Paris et plaïda notamment le procès de Berezowski, en 1867, qui avait, au Bois de Boulogne, tiré un coup de pistolet sur l'empereur de Russie.

Candidat de l'opposition démocratique aux élections du 22 juin 1857 dans les Pyrénées-Orientales, il échoua et se présenta, le 24 mai 1869, à la fois dans son département d'origine et dans le Var ; il réunit un plus grand nombre de voix mais ne réussit pas encore. Ce ne fut qu'aux élections partielles du 22 novembre 1869, dans la 8<sup>e</sup> circonscription de la Seine, qu'il fut élu au Corps législatif, avec 19.832 voix sur 32.823 votants. Il remplaçait Jules Simon qui venait d'opter pour la Gironde.

Il alla siéger à gauche, fit une vive opposition au ministère Ollivier, contre lequel il prit plusieurs fois la parole, et vota contre la déclaration de guerre à l'Allemagne.

Après la chute de l'Empire, Emmanuel Arago fut, comme député de Paris, un des membres du Gouvernement de la Défense nationale, proclamé à l'Hôtel-de-Ville le 4 septembre 1870. Lors du départ de Crémieux, Glais-Bizoin et Fourichon, délégués à Tours pour représenter le Gouvernement en province, il fut chargé, par intérim, du ministère de la Justice pour la partie politique. Il se trouvait à l'Hôtel-de-Ville, le 31 octobre, lors du mouvement insurrectionnel ; prisonnier des envahisseurs, il fut, à la fin de la journée, délivré par la garde nationale. Après l'amnistie, il fit lui-même partie de la seconde déléga-tion envoyée à Bordeaux auprès de Gambetta et chargée de faire exécuter le décret du Gouvernement sur les élections. Gambetta ayant donné sa démission

de ministre de l'Intérieur, Emmanuel Arago fut nommé à sa place ; il conserva cette fonction jusqu'à la nomination d'Ernest Picard par Thiers qui venait d'être élu chef du Pouvoir exécutif (19 février 1871).

Elu lui-même, quelques jours auparavant, représentant des Pyrénées-Orientales avec 23.162 voix sur 29.916 votants, il se fit inscrire au groupe de la gauche républicaine qu'il présida, et vota la Constitution du 25 février 1875.

Doué d'une voix retentissante, Emmanuel Arago a fait dire de lui qu'il fut, à l'Assemblée nationale, un des orateurs les plus écoutés et certainement le mieux entendu de la gauche.

Porté aux élections sénatoriales du 30 janvier 1876, dans les Pyrénées-Orientales, il fut élu avec 160 voix contre 121 données à Justin Durand.

Réélu sénateur le 8 janvier 1882 par 157 voix contre 118 à Charles de Lazermie, il vota constamment avec la gauche, sauf pendant les fréquentes absences nécessitées par ses nouvelles fonctions diplomatiques : depuis 1880, il représenta la France à Berne comme ambassadeur près de la République helvétique.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale. — Dictionnaire des Parlementaires.*

**ARAGO (Alfred)**, né à Paris le 20 juin 1816, était le second fils de l'illustre astronome François Arago. Elève du célèbre peintre Paul Delaroche, il avait aussi suivi le cours et les enseignements d'Ingres. Il débuta au Salon de 1841 en exposant un tableau qui attira sur lui l'attention : c'était un *Charles-Quint au couvent de Saint-Just*. On fut frappé de l'esprit et de l'entente judicieuse avec laquelle il avait réglé la mise en scène de cette œuvre. Il figura encore à plusieurs Salons, jusqu'en 1852, où il exposa un *Abraham voyant de loin l'incendie de Sodome et de Gomorrhe*, qui fut son dernier ouvrage.

Comme on peut déjà l'avoir noté, Alfred Arago a surtout traité dans ses tableaux le genre historique. Ses toiles les plus remarquées sont : *l'Aveugle*, qui lui valut une médaille de troisième classe au Salon de 1846, *la Récréation de Louis XI et Pétrarque au tombeau de Virgile*, *Charles-Quint au couvent de Saint-Just* a été acquis par le Musée de Perpignan.

Des membres de la famille Bonaparte, qu'il avait connus pendant un séjour en Italie, le firent entrer, en 1852, au ministère d'Etat avec le titre d'inspecteur général des Beaux-Arts. En 1853, il concourut à l'organisation de l'Exposition universelle, et devint en 1870 chef de division au ministère des Beaux-Arts. Après la proclamation de la troisième République, il donna sa démission ; mais il ne tarda pas à accepter une place du nouveau Gouvernement : en effet, il fut nommé entreposeur des tabacs.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1854, Alfred Arago fut promu officier de cet ordre en 1869. Sous le second Empire, il avait fait partie des jurys de la plupart des expositions artistiques et fut regardé comme un juge bienveillant et compétent. Il est décédé à Paris, le 6 février 1892.

CROUCHANDEU, *Catalogue raisonné des objets d'art du musée de Perpignan.*

**ARAGO (Antoine)** fit paraître : *Etude sur la composition territoriale du canton de Latour*, Perpignan, Alzine, 1837, in-8° de 30 pages.

**ARAGON (Victor)** naquit à Millas, le 9 décembre 1806. Il reçut à l'école de Sorèze une éducation soignée en même temps qu'une instruction solide. Nommé, le 4 septembre 1830, substitut au tribunal de Céret, il devint successivement Procureur du roi à Saint-Affrique (4 février 1839) et à Perpignan (16 octobre 1843). Il fut appelé à la Cour de Montpellier en qualité de Conseiller, le 9 mai 1847. C'est là que se dessina sa carrière ; il fut aisé de prévoir les hautes destinées qui lui étaient réservées. Il révéla les plus remarquables aptitudes dans les fonctions si délicates de président d'assises qu'il occupa en 1849. Cette année-là, il fut chargé de procéder à la réouverture des tribunaux civils de Perpignan, Prades et Céret, et fit l'installation des nouveaux magistrats, titulaires de ces sièges. Le 27 avril 1853, il fut désigné pour le siège de président de chambre à la cour de Montpellier. Vingt ans d'exercice de cette haute magistrature lui valurent d'être placé à la tête de la Cour de Chambéry (2 septembre 1874). Ce fut le premier français que vit présider cette Cour. Jusque-là, les fonctions de premier président avaient toujours été dévolues à un savoyard. Admis à faire valoir ses droits à la retraite, il fut nommé premier président honoraire à Montpellier, en 1877.

Aragon fut, pendant une période de onze années, appelé à siéger au Conseil général des Pyrénées-Orientales comme représentant du canton de Céret. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis l'année 1846 ; il fut promu au grade d'officier dans le même ordre en 1875. Il mourut à Montpellier, le 10 juin 1886, et son corps fut inhumé à Avèze, près Le Vigan (Gard).

Victor Aragon n'a pas été seulement un magistrat éminent : il fut un ami passionné des lettres et surtout un remarquable érudit. On connaît de lui des monographies empreintes d'un réel intérêt et des études saisissantes se rattachant à l'histoire du Roussillon. Voici la liste de ses œuvres :

*Etude historique sur le castell de Força-Réal*, avec gravures, Perpignan, Mlle Tastu, imprimeur-libraire, 1859 ;

*Notice sur M. Calmettes*, conseiller honoraire à la Cour de Cassation, député des Pyrénées-Orientales, Montpellier, imprimerie typographique de Gras, 1871 ;

*Un poète roussillonnais*, Pierre Battle, Montpellier, Boehm et fils, imprimeurs de l'Académie des sciences et lettres, 1872 ;

*Un poète cévenol*, Montpellier, Boehm et fils, 1873 ;

*Un poète catalan du XVII<sup>e</sup> siècle*, Vincent Garcia, rector de Valfogona, Montpellier, 1880 ;

*Voltaire et le dernier gouverneur du château de Salces*, Montpellier, 1880 ;

*La voie romaine en Roussillon*, Montpellier, 1880 ;

*Les anciens châteaux-forts des Corbières roussillonnaises, frontières du Languedoc*, études d'archéologie historique, Montpellier, Martel aîné, 1882 ;

*Le Roussillon aux premiers temps de sa réunion à la France*, Montpellier, Coulet, libraire-éditeur, 1882 ;

*Le mas de l'Alieu ou les Trabucayres en Roussillon*, paru sous le pseudonyme « Isidro de la Vallobera » dans le journal *le Roussillon*, Perpignan, Charles Latrobe, 1884 ;

*Notice sur le premier président Massot-Reynier*, Montpellier, Boehm et fils, 1884 ;

*La marquise de Ganges*.

**ARBERT** occupa le siège abbatial de Saint-Michel de Cuxa depuis l'année 1160 jusqu'en 1176.

Font, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

**ARBUS (Samson)**. Rosembach, imprimeur ambulante, était venu à Perpignan, en 1500, pour imprimer le *Bréviaire d'Elne*, mais il retourna à Barcelone aussitôt son travail terminé. A partir de ce moment et pendant près d'un siècle, notre pays n'eut plus que des libraires.

En 1584 apparaît à Perpignan un autre imprimeur de Barcelone qui s'y installe définitivement. Il s'appelle Samson Arbus, et son premier livre est le *Directorium* ; il imprime ensuite l'*Historia de la Reliquia de sant Johan-Baptista*, *Discurs sobre la pesta*, *Catecismo de los Misterios de la fé*, *Translacio dels SS. Abdon y Sennen*, et autres. Sa présence à Perpignan est signalée encore en 1598 par l'acte de naissance d'une fille, mais en 1608 il a un successeur, Bartolomé Mas.

L'imprimerie d'Arbus existe encore. Elle est aujourd'hui entre les mains de M. Jules Rondony.

Comet, *L'Imprimerie à Perpignan*.

**ARCE (Jean d')**, capitaine d'infanterie, obtint de Charles-Quint, en 1530, le commandement du Castillet de Perpignan, en remplacement de Raphaël d'Albion, décédé. Il épousa Isabelle Çagarriga et eut d'elle deux fils : André et Jean. André, l'aîné, mourut en bas âge, et le cadet recueillit la succession du père.

**ARCE-ÇAGARRIGA (Jean d')**, fils du précédent, fut nommé, quoique mineur, à l'*alcadie* du Castillet de Perpignan par Charles-Quint, qui lui octroya les provisions de son titre, le 23 juin 1551. Le chevalier Jean Calser, son oncle, exerça le commandement du Castillet à sa place jusqu'au jour où le pupille atteignit sa majorité.

Archives des Pyr.-Or., B. 368.

**ARDENA (Pierre d')** était abbé de Saint-Génis des Fontaines en 1308. A cette date, le roi d'Aragon, Jacques I<sup>er</sup>, lui fit concession de toute juridiction sur les localités de Saint-Génis, Saint-Jean-la-Cella et Brulhá.

Archives des Pyr.-Or., B. 190.

**ARDENA Y DARNIUS (Joseph d')**, lieutenant-général de cavalerie au service de Louis XIII, durant les guerres de Catalogne, obtint en 1642, du roi de France, le titre et les droits de vicomte d'Ille, dont avait été dépossédé Guillaume-Raymond de Moncade, marquis d'Aytona. En 1668, lorsqu'éclata la révolte des Angelets, Sagarre, qui commandait les troupes envoyées pour les réduire, fut battu. Une seconde expédition fut organisée sur le champ pour réduire les révoltés, sous les ordres de Chamilly. Les rebelles furent dispersés, et leur chef, La Trinzeria, obligé de se réfugier en Espagne. Joseph d'Ardena, qui faisait partie de l'expédition, trouva la mort dans un de ces combats sans gloire, en 1670. Il avait épousé Isabelle d'Aragon et d'Abgar qui reçut de la libéralité de Louis XIV de grands biens, confisqués après le complot de Villefranche (1674) au préjudice du seigneur de Llar et d'autres conjurés. Leur fille, Thomasine, épousa Charles de Banyuls, seigneur de Nyer, qui, ayant aussi trempé dans la conspiration de Villefranche, dût se réfugier à Barcelone. Au mois d'avril 1675, la terre de Montferrer fut érigée en marquisat, en faveur de Thomasine d'Ardena, en souvenir du dévouement de son père à la cause française.

Archives des Pyr.-Or., B. 401. — ARAGON, *Le Roussillon aux premiers temps de son annexion à la France*.

**ARDENA (Olague d')**, comte de Darnius y de las Illas, vivait au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il n'eut précisément pas l'humeur guerrière, mais en revanche il fut dévoré du feu sacré de la science.

Décoré du titre de chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, il est surtout connu dans le monde savant comme un mathématicien consommé, un cosmographe transcendant et un historien de valeur.

En 1707, il fit imprimer à Perpignan un volume intitulé : *Mapa de los condados de Rossellon y Cerdaña*, qu'il dédia à Louis XIV. La *Mapa del principado de*

*Cataluña*, qu'il écrivit quelque temps après pour le roi d'Espagne Philippe V, forme la suite du même travail et en est le digne pendant.

L'œuvre qui recommande le plus Ardena à la postérité est sans contredit l'*Adarga catalana*. L'ouvrage contient quatre tomes in-folio. Le premier volume renferme la nomenclature et l'explication des armes des nobles de la Catalogne, du Roussillon et de la Cerdagne qui existaient du vivant de l'auteur. Le second et le troisième volume contiennent la liste des armes des familles de ces mêmes provinces dont la lignée avait alors disparu. Dans le quatrième tome enfin, se trouvaient les preuves et les pièces justificatives des trois volumes précédents. Cet érudit eut soin de joindre au premier volume un traité sur la science du blason. On compte dans le seul tome second plus de 2.400 familles catalanes éteintes.

Ardena mourut vers 1730.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

**ARGENSOLA (Jérôme d')** commandait les forts des Alfachs de Tortosa lorsqu'il fut nommé, par Philippe III, gouverneur de Roussillon et de Cerdagne, en 1599. Il avait défendu courageusement Perpignan lors de l'attaque de cette ville par Alphonse Corso, en 1597. Plus tard, il fut élevé à la dignité de gouverneur de Catalogne : son successeur à la tête du gouvernement de Roussillon fut Guillaume de Ivorra.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, 384.

**ARGILAGUERS (Bérenger d')** était chanoine d'Elne lorsqu'il fut nommé au siège épiscopal de cette Eglise, le 4 décembre 1317. Il remplissait les fonctions d'archidiaque de Conflent depuis l'année 1309. Le 19 décembre 1317, il promit de payer les droits d'expédition de la Cour de Rome, appelés *Services de la Chambre apostolique*, qui s'élevaient à la somme de quinze cents florins. En 1318, il installa à Saint-André de Sureda Arnaud d'Allo, élu abbé de ce monastère par la communauté de la Grasse. Il mourut en 1319.

Archives du Vatican, A. 8, f° 228, V. 67, ep. 352.

**ARMAGNAC (Jean d')**, archevêque d'Auch, s'était attaché au parti de Benoît XIII (Pierre de Luna). Ce prélat venait de se rendre à Perpignan, au mois d'août 1408, pour assister au concile de la Réal convoqué par le pape d'Avignon, lorsque Benoît XIII lui conféra la pourpre cardinalice, le 29 septembre de cette même année. Il ne survécut que seize jours à sa nomination et mourut à Perpignan, le 8 octobre 1408, dans la maison du chevalier Bérenger d'Ortafa, *alias* de Perapertusa (maison de Miro d'Ortafa, siège actuel de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales).

Il fut inhumé au pied du maître-autel de l'église de la Réal.

Abbé J. CAPEILLE, *Le Concile de la Réal*. — P. ERHLÉ, *Chronique de Martin d'Alpartils*.

**ARNALD**, abbé de Saint-Michel de Cuxa en 1188, fut déposé par le pape en 1203.

FONT, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

**ARNAU (Pierre)** était chanoine d'Elne lorsque, en 1136, l'évêque d'Elne, Udalgar de Castellnou, le mit à la tête du prieuré augustin de chanoines réguliers qu'il avait institué à Espira-de-l'Agly. Il mourut en 1143.

*Marca hispanica*, col. 1279.

**ARNAU (Pierre)**, fondateur de cloches à Vinça, en 1462.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondateurs de cloches roussillonnais*.

**ARNAUD I**, abbé d'Arles depuis 1229 jusqu'en 1234. Il institua, en 1233, un anniversaire solennel pour Gerald dez Bach, ancien abbé d'Arles, et Bertrand dez Bach, chevalier, qui avaient légué la somme de 700 sols à l'abbaye.

*Gallia christiana*, VI, col. 1088.

**ARNAUD II**, abbé d'Arles depuis 1239 jusqu'en 1248.

*Gallia christiana*, VI, col. 1088.

**ARNAUD III**, abbé de Saint-Pierre de Roda, fut transféré, en 1367, sur le siège abbatial d'Arles, mais il mourut cette année même.

*Gallia christiana*, VI, col. 1091.

**ARNAUD**, abbé de Saint-Génis des Fontaines (1197-1208).

*Gallia christiana*, VI, col. 1103.

**ARNAUD**, abbé de Saint-Génis des Fontaines, fut nommé vicaire-général du diocèse d'Elne, par Pierre de la Planella, le 2 juillet 1366. Les consuls de Perpignan ayant assujéti, avec la permission du roi Pierre IV, tous les ecclésiastiques à un droit d'octroi qu'ils avaient été obligés d'établir, l'évêque d'Elne réclama contre cette violation des immunités du clergé. Débouté de son opposition, il excommunia les consuls. Ceux-ci s'en étant plaints au roi, l'excommunication fut étendue sur les officiers royaux. Le monarque fit saisir le temporel de l'évêque et une nouvelle taxe fut ajoutée à la première. Pierre de la Planella, se voyant en butte à un redoublement de persécutions, quitta le royaume. Le 29 août 1369, l'abbé de Saint-Génis, son vicaire-général, lança l'interdit sur la ville. Mais en vain le pape lui-même usa de ses armes spirituelles en faveur du clergé ; cette déplorable lutte durait encore en 1371, lorsque

Pierre de la Planella fut promu au siège de Barcelone. Ces démêlés ne se terminèrent qu'en 1376, par une transaction entre la ville de Perpignan et l'évêque d'Elne, Pierre de Cima.

*Gallia christiana*, VI, col. 1107. — Archives des Pyrénées-Orientales, G. 52, 9, 142, B. 119. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

**ARNAUD (Jean)**, chanoine de la Réal, était procureur-majeur du chapitre de cette église, en 1787. Il émigra durant la Terreur, et en 1804 fut nommé vicaire de la paroisse de la Réal. Il collabora, en 1815, aux *Etrennes roussillonnaises*, recueil de poésies royalistes, où ses œuvres figurent à côté de celles de son éminent curé, le chanoine Vialar. On y remarque cette strophe qui est une profession de foi à la cause des Bourbons :

Quand au séjour de paix vous m'aurez vu descendre,  
Sur mon tombeau chantez encor les Lis.  
Chantez, l'amour ranimera ma cendre,  
Je répondrai : Vive Louis !

Archives des Pyr.-Or., G. 246. — *Etrennes roussillonnaises*, 1815.

**ARNAUD (Jean-Baptiste-Bernard-Antoine)**, député de 1815 à 1816, né à Perpignan le 20 août 1768, mort dans cette ville le 26 janvier 1839, fut maire de Perpignan en 1809 et conseiller de préfecture en 1813. Il était président du corps électoral des Pyrénées-Orientales quand il fut élu par le collège de ce département, le 22 août 1815, avec 106 voix sur 118 votants. Son rôle fut des plus modestes à la Chambre introuvable, où il siégea parmi les plus modérés, et son mandat cessa avec elle. Il fut mis à la retraite comme conseiller de préfecture, le 19 septembre 1838, quatre mois avant sa mort.

*Dictionnaire des Parlementaires*.

**ARNU (Pierre-Nicolas)** était né à Mérancourt, près de Verdun (Meuse), le 11 septembre 1629. Il eut une enfance assez aventureuse. Doué d'une intelligence précoce, qu'une vie dure et consacrée aux travaux de la campagne ne lui permettait pas de développer, il quitta son village pour venir à Paris, où la misère l'attendait. Sans ressources et sans protecteurs, il fut obligé, pour vivre, de se mettre aux gages d'un gentilhomme roussillonnais qui l'amena à Perpignan, où il commença d'excellentes études classiques. Entré, dès l'âge de quinze ans, dans l'ordre de Saint-Dominique, il suivit les cours des écoles de l'Université de notre ville et y étudia successivement la philosophie et la théologie. Les grades de docteur en l'une et l'autre science ecclésiastique lui furent tour à tour conférés, le 2 mai 1656 et le 11 février 1658.

Ses maîtres n'avaient point tardé à apprécier son talent ; ses chefs hiérarchiques lui confièrent la chaire de théologie dogmatique de l'Université de

Tarragone, au lendemain même de sa promotion au doctorat. Il ne l'occupa que l'espace d'un an. En 1660, le jeune professeur fut de retour à Perpignan où il enseigna la philosophie d'abord, puis la théologie. « L'Université, dit un de ses biographes, par une grâce qu'il ne dut qu'à son mérite, lui permit de réunir sur sa tête les deux chaires à la fois. »

Une fois entré dans la route des honneurs, le P. Arnu voit les distinctions les plus flatteuses l'assaillir à l'envi. Il n'est âgé que de trente-quatre ans : il prêche la station quadragésimale dans la cathédrale Saint-Jean ; il est élu recteur de l'Université et nommé prieur de son couvent.

Lors de sa fondation, en 1243, le monastère des Dominicains de Perpignan avait été rattaché à la province de Provence ; il fut placé plus tard sous la juridiction de celle d'Aragon. Mais après la réunion du Roussillon à la couronne de France, Louis XIV trouva bon que cette maison fut unie à une des provinces du même ordre dans le royaume. Le général de Marinis l'avait unie à la province toulousaine, par décret du 16 janvier 1662, et le roi confirma cette union par lettres-patentes du 4 juillet suivant, le tout vérifié et enregistré en la Cour du Conseil souverain de Roussillon. M. de Trébat, avocat-général, et M. de Marty, conseiller en la Cour, se transportèrent dans le couvent de Perpignan, le 20 juillet 1663, pour y faire publier et exécuter les dits arrêts et lettres-patentes ; de quoi il fut dressé procès-verbal. Les religieux déclarèrent se soumettre à cette union, en conservant leurs usages, exemptions et privilèges, et sans s'assujettir à la réforme ni s'obliger à vivre comme couvent de réforme, mais seulement selon leurs constitutions. Le F. Lopoul, provincial de Toulouse, reçut ces religieux sous son obéissance, selon leurs protestations. Les moines de ce couvent avaient, entre autres privilèges, le droit d'élire leur prieur et de maintenir dans le monastère le noviciat et l'étude. Peu de temps après, ce provincial toulousain (F. Lopoul) voulut porter atteinte au droit dont ces religieux avaient toujours joui d'élire leur prieur. Ils se pourvurent par appel au général. La congrégation des cardinaux établie pour les affaires des évêques et réguliers rendit, le 8 septembre 1664, un décret qui désunit le dit couvent de la province de Toulouse, et le rattacha à la province Occitaine. Le P. Arnu, alors prieur, obtint, le 5 décembre 1664, des lettres-patentes du roi, confirmatives de ce décret, qui ne furent point enregistrées et vérifiées en la Cour.

Ce fut là le signal d'une véritable guerre intestine qui se déchaîna au sein des monastères roussillonnais de l'ordre de Saint-Dominique. Dans le nombre des subordonnés du P. Arnu se trouvaient des religieux français dont les aspirations et les préférences



allaient vers la province de Toulouse. Un jour, le prieur de Perpignan se transporta à la maison de son ordre à Collioure. A la suite d'un échange de paroles un peu vives entre les moines, des voies de fait s'en suivirent, et les Dominicains de Collioure de rédiger immédiatement une supplique au roi dans laquelle ils se plaignaient des mauvais traitements que le P. Arnou infligeait à tous les religieux français de ce monastère. Le dossier de ces griefs fut classé dans les cartons du ministère à Paris, et préoccupa le pouvoir royal à l'égal de l'affaire du couvent de Sainte-Claire. Louvois écrivait de Vincennes à l'Intendant à la date du 21 septembre 1666 : « La lettre ci-jointe du Père Hyacinthe, sous-prieur du couvent de S. Dominique de Collioure, vous apprendra le mauvais traitement qu'il prétend que le P. Arnoul (*sic*) fait à tous les religieux français du même monastère, vous examinerez si la plainte est fondée et vous me ferez savoir les remèdes que l'on y pourra apporter ».

La conduite du P. Arnou fut jugée répréhensible et, quelque temps après, une lettre du roi au provincial des frères-prêcheurs de la province Occitaine ordonnait de disperser dans les couvents du royaume les novices catalans, à mesure qu'ils auraient fait profession, « pour les accoutumer autant que se pourra à la langue et aux mœurs des religieux français. »

La défaveur royale dont fut frappé le prieur de Perpignan trouva un écho dans l'opinion publique et, durant quatre années consécutives, le P. Arnou vit son émule, le P. Descamps, supérieur des jésuites de la même cité, porter la parole sainte devant l'élite de la société de la ville, dans l'église Saint-Jean. D'ailleurs, cette rivalité entre les jacobins et les disciples de saint Ignace avait son origine dans les démêlés antérieurs provoqués au sujet de la question de l'enseignement. Lors de son élévation au rectorat de l'Université, le 7 janvier 1663, le P. Arnou avait écrit un pamphlet contre les jésuites, sous forme de mémoire aux consuls. D'après ses dires, l'Université seule aurait dû jouir du privilège d'instruire la jeunesse roussillonnaise. Mais, déjà alors, il avait été obligé de céder devant le crédit royal accordé aux Pères de la Compagnie de Jésus, et de signer avec eux, le 17 décembre de cette même année, un accord qui leur attribuait le monopole de l'instruction secondaire, alors que l'Université se réservait celui de l'enseignement supérieur.

A la suite de ces divers échecs, la renommée du P. Arnou avait subi un moment d'éclipse. On ne le rencontre guère qu'à Espira-de-l'Agly où il autorise la fondation de la confrérie du Rosaire, à la date du 14 décembre 1667. Pendant ce temps d'oubli et de silence, son intelligence et son activité s'étaient

dépensées au profit de la science. Il composa alors un ouvrage philosophique en cinq volumes qu'il fit imprimer à Béziers, chez Henri Martel, éditeur du roi. Ce travail a pour titre : *Summa philosophiæ rationalis, naturalis, moralis et primæ*. Le contrat passé à Perpignan avec l'imprimeur, à la date du 4 novembre 1669, nous apprend que cette œuvre devait être tirée à douze cents exemplaires pour le traité de la *Logique* et à mille pour les autres parties de l'ouvrage. Le format adopté était l'in-12. L'imprimeur s'engageait à se servir de caractères neufs, *petit romain*. Enfin, le bénéfice de la vente devait être partagé entre l'auteur et l'éditeur.

L'éclat de sa science dut conquérir au P. Arnou un regain de popularité : il reparut de nouveau, en 1670, sur la chaire de la cathédrale. Mais, déjà alors, le bruit de sa renommée avait franchi les limites de la ville et de la province. Son général l'avait voulu auprès de lui, à Rome, et lui avait fait l'insigne honneur de le désigner pour professer la théologie dans le fameux collège de Saint-Thomas. Appelé ensuite à la chaire de métaphysique de l'Université de Padoue, il s'y créa une réputation européenne et fut compté parmi les premiers théologiens du XVII<sup>e</sup> siècle.

L'œuvre qui a le plus contribué à immortaliser son nom dans le monde ecclésiastique est son célèbre commentaire sur la première partie de la *Somme* de Saint-Thomas, qu'il publia l'année 1692, à Padoue, en deux volumes in-folio, sous le titre : *Doctor Angelicus, divus Thomas, divinæ voluntatis et suiipsius interpretes*. L'éminent théologien avait réuni dans une seconde édition les éléments disséminés de cet important travail qu'il avait séparément livré au public, à Rome en 1679 et à Lyon en 1686. Le P. Arnou mourut à Padoue, l'année même où parut cette savante publication.

Archives des Pyr.-Or., C. 718, 1363, G. 78, H. (non classé). — Archives communales de Perpignan, BB. 57. — *Semaine religieuse de Perpignan*, 1898.

**ARNULPHE.** Une inscription tumulaire gravée sur une pierre cachée derrière l'autel Saint-Joseph, dans l'église d'Arles-sur-Tech, nous apprend que le Vallespir est redevable à l'abbé Arnulphe des précieuses reliques *dels Cossos Sants*.

Vers l'année 960, des animaux sauvages d'une espèce inconnue et assez semblables aux singes (la tradition locale les appelle *simiots*) faisaient invasion dans les maisons d'Arles et des villages voisins, durant la nuit et même le jour. Ils enlevaient les enfants de leurs berceaux et, les emportant sur la montagne, dévoraient ensuite ces innocentes créatures. Dans ces tristes conjonctures, les habitants du pays s'imposèrent des jeûnes publics, pour supplier le ciel de faire cesser des fléaux aussi lamenta-

bles. L'abbé Arnulphe, inspiré d'en haut, forma le projet de faire le voyage de Rome, dans le but de demander au Souverain Pontife une relique pour le monastère d'Arles, afin d'obtenir la faveur de voir cette contrée délivrée de si affligeantes calamités.

A Rome, l'abbé s'était rendu dans une église où le pape devait venir présider une cérémonie. Comme il donnait un libre cours à ses pleurs, le Souverain Pontife le remarqua et lui demanda de venir le visiter. Arnulphe se présenta au Saint-Père et lui fit connaître le motif de sa venue et de ses larmes. Le pape lui recommanda de venir le lendemain et lui promit dès ce moment de lui accorder telles reliques qu'il demanderait. Le saint abbé passa toute la nuit en prières, et le sommeil étant venu un instant reposer ses membres, il vit en songe, dans le cimetière Pontien, un sarcophage richement orné, dans lequel se trouvaient deux cercueils de plomb. Une voix lui fit entendre que ces bières contenaient les reliques des saints martyrs Abdon et Sennen qu'il devait demander au pape. Le lendemain, il alla raconter sa vision au Saint-Père, qui ordonna d'aller chercher ces reliques et les remit à Arnulphe.

Avant de partir, le saint religieux eut l'inspiration de faire faire deux barils dont chacun fut divisé en trois compartiments, au moyen de planches enduites de goudron ; et après avoir pieusement placé son précieux fardeau dans les cavités du milieu, il remplit de vin les deux compartiments extrêmes de l'un des barils, et d'eau les compartiments extrêmes de l'autre, comme s'il n'eût porté que sa provision de voyage ; tout cela, afin de ne pas courir le danger de se voir dépouiller de son trésor par les habitants des villes qu'il avait à traverser. En effet, à mesure que l'abbé Arnulphe traversait les diverses populations de l'Italie, les cloches sonnaient d'elles-mêmes ; et, en même temps, les habitants accouraient sur le passage de notre religieux, lui demandant ce qu'il portait. A cela le pèlerin répondait qu'il portait une provision de vin et d'eau pour son voyage. Le même fait se produisit dans notre pays, notamment au Perthuis, à l'Ecluse, à Maureillas et à Céret, ce qui remplit de frayeur le muletier qui accompagnait l'abbé.

Dès le jour où les saintes reliques furent entrées dans Arles, les animaux sauvages disparurent de la contrée, et jamais plus ils ne reparurent. On fit sculpter en pierre deux de ces animaux dévorant deux enfants, et on les plaça au-dessus de la porte de l'église, où on les voit encore aujourd'hui.

*Marca hispanica*, col. 1449-1453.

**ARPAJON** (Louis, marquis de Sévérac, duc d'), général français sous Louis XIII, reçut neuf blessures au combat de Félassant, se distingua, en 1621,

au siège de Montauban et, par la défaite d'un corps de calvinistes, assura le Languedoc à l'autorité royale. Il contribua ensuite à défendre Casal, Montferrat et le Piémont. La Franche-Comté, Trèves, Saint-Omer et le Roussillon furent aussi témoins de son courage et de ses talents militaires. Employé, en 1639, à l'armée de cette dernière province, sous le maréchal de Schomberg, il emporta Salces l'épée à la main ; une partie de la garnison fut tuée ; l'autre demeura prisonnière de guerre. Il commanda, en 1640, l'armée navale de la Méditerranée, lorsqu'on destitua l'archevêque de Bordeaux. Employé, en 1641, de nouveau à l'armée de Roussillon, il servit au siège de Canet qu'on emporta, ainsi que son château, en peu de jours. Il prit Argelès, concourut à la prise d'Elne et battit les ennemis qui voulaient le surprendre. Il fut ensuite employé à l'armée de Guyenne.

Lorsqu'en 1645 le sultan Ibrahim menaça Malte, d'Arpajon se signala pour la défense des chevaliers. Il fit prendre les armes à tous ses vassaux, leva deux mille hommes à ses dépens, chargea quelques vaisseaux de munitions et vint trouver le grand-maître Paul-Lescaris Castellard, à la tête d'un grand nombre de gentilshommes ses parents ou ses amis « lui présentant ainsi, dit Vertot, un secours si considérable qu'il n'eût osé en espérer un semblable de plusieurs souverains ». Il fut nommé général en chef avec pouvoir de se choisir trois lieutenants-généraux. Lorsque le danger fut passé, le grand-maître, de l'avis du conseil, lui accorda plusieurs honneurs et privilèges dont le plus remarquable fut qu'un de ses fils ou descendants serait reçu chevalier dès sa naissance, et grand-croix à l'âge de seize ans. Après l'extinction des mâles de la famille d'Arpajon, ces privilèges passèrent à la famille de Noailles. De retour en France, d'Arpajon fut nommé ambassadeur auprès de Ladislas IV, roi de Pologne, et favorisa l'élection de Casimir, successeur de ce prince. En 1651, il fut créé duc par Louis XIV, et mourut, en 1679, à Sévérac où il fut enterré.

**ARQUER** (*Montserrat*), de Céret, obtint, le 2 mai 1589, de l'Université de Perpignan, le grade de docteur en droit civil. Nommé d'abord avocat fiscal, il devint successivement juge du Domaine et assesseur du Gouverneur. Le 18 mai 1619, il reçut des lettres de noblesse et concession d'armoiries blasonnées ainsi : D'argent, au pin terrassé de sinople, surmonté d'un arc tendu de gueules, rangé en fasces et armé d'une flèche encochée en pal du même, à la bordure cousue d'or, chargée de ces mots : *Deus arcum suum tendit*, en caractères de sable.

Archives des Pyr.-Or., B. 378, 380, 384. — SALSAS, *Armorial du Roussillon*.

**ARRIA (Guifre d')** ou de Ria, seigneur visigoth, se distingua de bonne heure dans le métier de la guerre. Il signala ses premières armes contre les Sarrasins ; il se joignit en 838 à Bernard, comte de Barcelone et duc de Septimanie, pour faire la guerre à Aimon, gouverneur de la Guienne, qui avait soulevé cette province en faveur des enfants de Pépin, roi d'Aquitaine, contre Louis le Débonnaire ; il contribua beaucoup à la défaite de ce rebelle et à la réduction de cette province, sous l'obéissance de son légitime souverain. Il marcha l'année suivante en Espagne contre les Sarrasins et fit le siège de Tortose, qu'il fut cependant obligé de lever malgré ses exploits et la valeur de ses troupes. Il succéda au comte de Barcelone en 843, après la mort de Bernard, condamné pour crime de félonie. La préférence que Charles le Chauve lui témoigna dans cette occasion lui suscita des ennemis ; un des plus animés fut Salomon, comte ou gouverneur de la Cerdagne, qui fit naître dans l'esprit de ce prince des soupçons sur la fidélité de Guifre ; Charles le Chauve, dont la domination était mal affermie dans la Marche d'Espagne, l'attira sous différents prétextes hors du pays qu'il gouvernait et le fit arrêter pour être conduit à sa cour ; mais en passant au Puy, Guifre fut assassiné sans qu'on ait pu découvrir si ce fut par l'ordre de ce prince ou par les émissaires de ses ennemis qui craignaient sa justification. Il est certain cependant que l'empereur ne lui donna d'autre successeur que son fils Guifre le Velu, qui a été la tige des comtes de Barcelone et des rois d'Aragon, et dont les descendants ont régné sur une grande partie de l'Europe. « Cette maison, dit le *Voyageur français*, a donné des rois à la Castille, à la Navarre, à la Sicile, à l'île de Majorque, des souverains à la Provence, et à une partie du Languedoc, et des reines à la France, à la Castille, au Portugal et au royaume de Naples. Les princes qui règnent actuellement (1762) en France, en Espagne, à Naples et à Parme en descendent par les femmes. C'est un point d'histoire qui n'a jamais été traité, qui peut être ignoré, et dont la province de Roussillon doit se glorifier. »

**ARTAUD**, évêque d'Elne (1054-1061), assista en 1054 à la consécration de l'église de Maguelone, et le 18 novembre 1058 à celle de la cathédrale de Barcelone. Le 3 septembre, il consacra l'église Saint-Quentin des Bains d'Arles.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — *Marca hispanica*, col. 114.

**ARTAUD II** fut nommé à l'évêché d'Elne dans le mois de mai 1087, mais son métropolitain Dalmace réprouva cette élection comme simoniaque. C'est pour cela qu'il est désigné par le seul titre d'évêque, sans indication de diocèse, dans la charte de fonda-

tion et immunité de Villefranche-de-Conflent. Le 12 mars 1088, il se rendit auprès du pape Urbain II qui le sacra à Rome, après lui avoir fait jurer qu'il n'était point coupable de simonie. L'archevêque persista néanmoins dans son refus de le reconnaître pour pasteur légitime jusqu'à ce que le cardinal-légat Rainier, ayant pris par ordre du pape des informations sur les lieux, Artal se fut entièrement purgé. On dit dans le *Gallia christiana* que le 9 janvier 1089 il souscrivit, avec le seul titre d'élu, un acte par lequel les vicomtes de Castellnou abolirent les *mauvais usages* qu'ils avaient établis à Pézilla et à Cornella. Mais cet acte, qui est de 1088, ne fait aucune mention d'Artal. Le 20 mars 1091, Artal assista au onzième concile de Narbonne, présidé par l'archevêque Dalmace. Le 8 novembre de la même année, il fit un règlement avec son chapitre au sujet du repas à donner les jours de fête solennelle par l'évêque et les dignitaires à tout le corps des chanoines. Le 7 octobre 1095, Guillaume-Raymond, comte de Cerdagne, le nomma exécuteur de son testament, dans lequel il fit plusieurs legs à l'église de Cornella-de-Conflent, en chargeant son fils d'y établir un monastère de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Le fils, après avoir exécuté ce qui lui avait été prescrit, ajouta un surcroît de biens à la dotation léguée par le testament en faveur de cette fondation, le 4 mars 1097. Enfin, en 1096, Artal assista au concile tenu à Nîmes par le pape Urbain II, qui commença, à ce que l'on croit, le 6 juillet.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — *Marca hispanica*, col. 466, 1193, 1197.

**ARTAUD**, Artal ou Artalde, archidiaque d'Elne, fut nommé évêque de ce siège en 1148, et le 13 mars de cette année, il consacra l'autel de la chapelle de Saint-Michel dans l'église-cathédrale de Narbonne. Le 9 octobre 1149, Raymond Bérenger, prince d'Aragon et comte de Barcelone, lui prêta le même serment de fidélité et de protection qu'il avait prêté à Udalgar, son prédécesseur, en 1140. Le 9 janvier 1150, Artaud consacra l'église de Saint-Vincent de Baho, le 11 mars 1151, celle de Vilarasa, et le 30 octobre de cette même année, celle du prieuré de Serrabona, nouvellement bâtie. Le 9 août 1151, Artaud, assisté d'autres prélats, avait consacré Gaufred, abbé de Saint-Ruf, nommé premier évêque de Tortose. Le 12 avril 1152, il céda au prieur d'Espira-de-l'Agly l'église de Saint-Saturnin de Tapia (Ortolanes) et reçut en échange celle de Saint-Félix et de Saint-Etienne du Pi. Le 14 novembre 1155, il transigea avec Gaubert d'Avalri. Le 13 février de la même année, de concert avec son chapitre, il permit aux habitants d'Elne de murer la ville et d'user du droit de vindicte. Vers ce même temps, Adrien IV écrivit

à Bérenger, archevêque de Narbonne, et à l'évêque Artaud contre Gausfred III, comte de Roussillon, qui avait répudié sa femme Trencavelle pour en prendre une autre. Le 13 octobre 1157, Artaud consacra avec d'autres prélats la nouvelle église du monastère d'Arles, à la construction de laquelle il avait contribué, ainsi que son prédécesseur Udalgard. Le 11 novembre 1158, il consacra également l'église de Saint-Étienne, dans la ville d'Arles ; le 26 octobre précédent, il avait consacré celle de Saint-Martin de Cortsavi, et le 21 novembre suivant celle de Sainte-Cécile de Cos. Le 22 novembre 1159, il consacra encore l'église de Saint-Laurent-de-Cerdans, et le 17 décembre du mois suivant celle de Saint-Pierre de Riuferrer. En 1162, Artaud assista aux cortès convoquées à Huesca par Pétronille, reine d'Aragon. Le 2 août de la même année, il donna à Pierre, abbé d'Ardorel (ordre de Cîteaux dans le diocèse d'Albi), le monastère de Clariana ou de Jau, pour le régir suivant la règle de saint Benoît. Le 11 octobre de cette année, Artaud corrobora de son témoignage le testament de Raymond Bérenger, comte de Barcelone et prince d'Aragon. En 1164, il consacra l'église de Saint-Laurent du Mont, en Vallespir. Le 29 août 1165, le pape Alexandre III écrivit de Montpellier à l'archevêque de Narbonne, à l'évêque Artaud et à d'autres évêques de ne pas permettre que Gérard, comte de Roussillon, fut inquiété, au sujet de la succession qu'il lui avait assurée, par la femme adultère ou par le fils adultérin de son père Gausfred III. En 1169, il souscrivit l'acte de donation fait par Ermengaud de Vilarasa à Notre-Dame d'Espira-de-l'Agly entre les mains de Pons, prieur de ce chapitre. Le 22 septembre 1170, il souscrivit avec Girard, comte de Roussillon, un acte de donation fait à la milice du Temple par Bernard, seigneur du château de La Roca.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — *Marca hispanica*, col. 504, 1318, 1321, 1323, 1324, 1325, 1339, 510. — *Archives des Pyr.-Or.*, B. 357.

**ARTAUD**, archidiaque de Conflent en 1194, puis évêque d'Elne, assista, le 5 novembre 1200, à la dédicace de Sainte-Marie et de Sainte-Croix de Montpellier. Il mourut en 1201 et fut enseveli le 5 septembre, au témoignage de son épitaphe qui existe encore dans le cloître de l'église d'Elne et qui est ainsi conçue :

*Pontificum floris Artaldi vasis honoris  
Corpus petra legit animam Christus petra legit.  
Anno viventis lapso cum mille ducentis  
Nonis septembris positis sub marmore membris.*

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

**ARTUS (Pierre)** naquit au Boulou en 1761 et mourut à Perpignan le 10 janvier 1846. Violoniste distingué, jouissant d'une popularité justement acquise, il fut le boute-en-train des soirées musicales

de Perpignan, durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il possédait, comme exécutant, un talent musical que les Rhodes, les Kreutzer, les Lafont applaudirent. Il fut attaché à l'orchestre de Perpignan durant plus de cinquante ans, comme premier violon. Il se faisait remarquer par la pureté de son jeu, la vigueur de son coup d'archet et sa grande facilité à exécuter une partition à première vue.

X<sup>e</sup> *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

**ASMARIA**, quatrième abbé de Saint-Michel de Cuxa, n'occupa le siège abbatial que durant trois ans, depuis 860 jusqu'en 863.

FONT, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

**ASSARIC**, abbé de Saint-Génis des Fontaines, obtint de Louis-le-Pieux, en 819, un privilège d'immunité.

*Gallia christiana*, VI, col. 1105.

**ASTROS (Antoine d')**, issu d'une famille provençale, naquit en 1765. Il était vicaire de M. Tolra, prieur d'Espira-du-Conflent, au moment de la Révolution. Celui-ci le chassa à cause de sa ferveur pour la Constitution civile du Clergé : il subissait, sans en entrevoir les conséquences, l'influence de sa famille mêlée au mouvement révolutionnaire. Il devint vicaire épiscopal de Deville, évêque constitutionnel des Pyrénées-Orientales. Les excès de la Terreur le déterminèrent à prendre le chemin de l'exil et à rétracter son serment à la Constitution. Lors du rétablissement du culte en France, il fut placé dans les cadres du personnel diocésain et nommé, le 24 juin 1804, vicaire à la paroisse de Saint-Jacques de Perpignan. Il occupa ce poste jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1811. Son parent, Paul d'Astros, ayant été nommé évêque de Bayonne, l'appela auprès de lui et le nomma chanoine de sa cathédrale. Antoine d'Astros était orateur : il prêcha à la Cour, sous la Restauration.

Abbé TORREILLES, *Histoire du Clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française*. — Registres de catholicité de l'église Saint-Jacques de Perpignan.

**AXAT (Bernard d')**, religieux de Saint-Michel de Cuxa, élu abbé de Notre-Dame d'Arles en 1304. Il rédigea en 1308 le *Capbreu* de cette abbaye. Il siégea jusqu'en 1312.

*Gallia christiana*, VI, col. 1089.

**AUBERGE (François)**, docteur en théologie, fut nommé, le 1<sup>er</sup> janvier 1755, vicaire de Saint-Pierredels-forcats auprès de son oncle, le curé Arnaud, auquel il succéda, le 7 août 1756. Il a écrit les *Réflexions morales* qu'il a insérées à la fin des registres paroissiaux.

siaux, à l'intention de ses successeurs. Ces instructions ou avis sur le ministère pastoral ont été publiées en 1899 par M. l'abbé Gibrat.

Abbé GIBRAT, *Un docteur de l'ancien régime.*

**AUBERGE (P. J. F.)**, ancien médecin principal des armées françaises, a écrit : *Hydrologie de l'établissement thermal de La Preste, Pyrénées-Orientales, Perpignan, 1861.*

**AUDESINDE**, évêque d'Elne de 860 à 885, assista au concile de Thusi, au diocèse de Toul, l'an 860. Dans sa souscription à ce concile, il porte le titre de *Roscellensium episcopus* ; au IX<sup>e</sup> siècle encore la ville d'Elne s'appelait Roussillon, au dire de dom Vaissète. Audesinde sacra en 885, avec l'assistance de deux autres évêques, Théodard, métropolitain de Narbonne.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne. — Marca hispanica*, col. 365.

**AUGER (Amalrich)**, né à Béziers, fut prieur du monastère de Sainte-Marie d'Espira-de-l'Agly et chapelain du pape Urbain V. Il écrivit en 1322 les *Actus Pontificum romanorum usque ad Joann. XXII, sive ad annum 1321 ordine alphabetico ab auctore digesti*.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

**AUGUSTIN (Michel)**, écrivain agronomique, natif de Bañolas, en Catalogne, vivait vers la fin du XVI<sup>e</sup> et au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Il fut d'abord chapelain de l'ordre de Saint-Jean et prieur de ce même ordre à Perpignan. Il composa en catalan : *Libre dels secrets de agricultura*, Barcelone, 1617, in-folio. Il a joint à ce recueil un cinquième livre, et traduit le tout en espagnol, Perpignan, 1626. La dernière édition parut à Madrid en 1781.

Le premier livre traite des signes du beau ou du mauvais temps, des époques de la semaille et des plantations ; le second, des arbres fruitiers et de l'engrais ; le troisième, des vins ; le quatrième, des animaux domestiques ; le cinquième, de la chasse. A la fin se trouve un vocabulaire en six langues (espagnol, catalan, latin, portugais, italien et français). Cet ouvrage, très instructif pour le temps où il parut, est aujourd'hui généralement consulté par les fermiers de la Catalogne. On ne le désigne que sous le nom de *Livre du prieur*.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — HENRY, *Histoire de Roussillon.* — HOFER, *Nouvelle biographie générale.*

**AURAN (Falcon)**, archidiacre de Conflent en 1322.

Archives des Pyr.-Or., G. 123.

**AURUS (Guillaume)**, appelé aussi Uruç et Hurus, était fils de Pierre Aurus, nommé châtelain de La Tour Cerdane, à la date du 1<sup>er</sup> mars 1404. Il recueillit la succession de son père à l'*alcaydiat* de ce point militaire. A ce titre, il fut envoyé comme député, au mois de juillet 1463, à Limoges, auprès de Louis XI, présenter à ce monarque la soumission du Roussillon et de la Cerdagne, à la condition que le roi de France maintiendrait les privilèges du pays catalan. Guillaume Aurus et les autres délégués prêtèrent serment en présence de Louis XI et « devant le chef de monseigneur Saint-Marsal » ; le roi de France confirma à son tour les privilèges de la province du Roussillon.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1<sup>re</sup> série.

**AUX (Emmanuel d')**, fils de Vidal d'Aux, de Perpignan, était à la tête d'une compagnie de cavalerie française aux sièges d'Ille, Argelès, Elne et Millas, aux combats de Corneilla-del-Vercol, Mont-Juhic (1644) où il se signala par sa vaillance. Le 9 février 1642, il obtenait d'Urbain de Brézé, maréchal de France et capitaine général de Catalogne, Roussillon et Cerdagne, des lettres qui lui conféraient, ainsi qu'à ses descendants, le titre de chevalier et le privilège de la noblesse. Le roi le gratifia en même temps d'une pension annuelle de six cents livres. En 1653, Louis XIV lui confia le commandement d'un régiment de cavalerie étrangère qu'il venait de créer ; Emmanuel d'Aux, qui était consul de Perpignan en 1660, avait épousé Marie Monier ; il mourut à Nyls, le 25 juin 1665. Son corps avait été trouvé noyé dans l'étang de ce lieu. Un de ses frères, Raphaël, capitaine de cavalerie dans le régiment du marquis d'Aguilar, en 1654, servit en qualité d'officier dans l'armée du roi de Portugal, et mourut à Lisbonne.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 401, G. 132. — *Revue Catalane*, décembre 1907, janvier, mars 1908.

**AVINYO (Jean d')** fut abbé de Notre-Dame de la Réal à partir de l'année 1430 jusqu'en 1459, date de sa mort.

Archives des Pyr.-Or., H. 4.

**AYBRI (Bernard)**, bourgeois de Perpignan, fut un des chefs de la conspiration qui, en 1325, enleva Jacques II à la tutelle de son oncle, Philippe de Majorque. Il fit partie de l'ambassade que les perpignanais envoyèrent à Avignon auprès de Jean XXII pour lui demander la dispense nécessaire à l'union de Jacques II avec Constance d'Aragon. A la chute du royaume de Majorque, il s'attacha à la fortune de Pierre IV, roi d'Aragon, qui l'appela à la cour (1345) ; mais après trois mois de séjour auprès du souverain,

il demanda à rentrer à Perpignan. Il percevait des cens à Perpignan, Malloles, Bajoles, Cabestany et possédait des biens fonciers à Toluges.

*Revue d'Histoire et d'Archéologie du Roussillon*, t. VI. — Archives des Pyr.-Or., B. 97, 99 et 147.

**AYBRI (Guillaume)**, bourgeois de Perpignan, que Jacques II avait attaché à sa cour comme conseiller. Il embrassa plus tard le parti de Pierre IV d'Aragon qui le fit procureur royal de Roussillon et de Cerdagne.

Archives des Pyr.-Or., B. 100 et 101.

**AYBRI (Bernard)** était fils d'un autre Bernard, bourgeois de Perpignan, qui mourut pourvu de la châtellenie de Força-Réal. Le 11 octobre 1432, Alphonse V le nomma à l'emploi de *garde* ou *essayeur* de l'or, argent et autres métaux frappés à la Monnaie de Perpignan. Lors de l'annexion du Roussillon à la France par Louis XI, Bernard Aybri, étant demeuré fidèle à la cause de Jean d'Aragon, vit ses biens confisqués et attribués à Antoine de Chourses, chevalier et seigneur de Maigne.

Archives des Pyr.-Or., B. 292, 294, 299, 300, 303, 307, 368, 405.

**AYBRI (Jean)**, fils de Bernard, était docteur ès-lois. En récompense des services rendus par son père, Ferdinand I<sup>er</sup> nomma Jean Aybri assesseur du gouverneur de Roussillon, en 1493. En 1496, il lui renouvela ce même mandat; mais le 23 décembre 1500, Jean Aybri fut destitué de sa charge à la suite de dénonciations calomnieuses. Le 21 février 1502, le roi le réhabilita en déclarant qu'à la suite de l'enquête faite par François Franch, régent de la chancellerie, Aybri avait justifié de sa bonne administration et qu'en conséquence toute procédure engagée contre lui était annulée. Il fut réintégré dans son office d'assesseur. Jean Aybri avait épousé Françoise de Vivers qui, devenue veuve en 1507, reconnut au Domaine les terres de Toluges qu'elle tenait en fief pour le roi. Un membre de cette famille, François Aybri, était viguier de Roussillon en 1504, et un autre, Gaspard Aybri, était commandeur de Saint-Antoine-de-Vienne à Perpignan, en 1513.

Archives des Pyr.-Or., B. 343, 348, 357, 414, 416, 417.

**AYMAR (Jean-Michel)**, né à Dorres le 8 octobre 1818, fut successivement : vicaire à Thuir, le 19 juillet 1843; à Rivesaltes, le 14 février 1844; curé d'Alénia, le 11 octobre 1847; du Soler, en 1859; de Fontpédrouse, le 11 février 1871 et de Villelongue-de-la-Salanque, le 1<sup>er</sup> juin 1873. Il mourut le 26 août 1894. On a de lui : *Novena de san Josep*, Perpignan, Comet, 1889; *Manual del christia ahont son continguts lo formulari de las pregarías, las epistolas y los evangelis en catala y en francès*, Perpignan, H. Roque, 1886. Il fut le traducteur officiel de la Bulle *Ineffabilis* en langue catalane. Cette œuvre a été comprise, au Vatican, dans la collection des quatre cents volumes luxueusement reliés qui renferment la Bulle de Pie IX sur l'Immaculée-Conception, exprimée dans chacune des langues de l'univers. L'édition en catalan, exécutée à Perpignan par le cher Frère Exupère, directeur des Ecoles chrétiennes de cette ville, porte sur sa couverture, chef-d'œuvre d'ornementation et de dorure, les armes de la cité avec la légende : *Innata fidelitas in corde Perpinianensium*. L'initiale I par laquelle commence la bulle, s'étend sur toute la hauteur de la page et représente l'Immaculée. La tête de la Vierge — une de nos Madones roussillonaises — d'une beauté tranquille, est d'un charme inexprimable. Les lignes du visage, tracées à la plume, sont d'une grande ténuité. L'écriture du manuscrit est semi-gothique, nette et régulière; bon nombre de miniatures marginales, d'une grâce exquise et la plupart à fond de paysage, serpentent le long des feuillets et se soudent à la dernière page avec les armoiries d'Etienne Ramadié, évêque de Perpignan.

**AYMARD**, huitième abbé de Saint-Michel de Cuxa, occupa le siège abbatial depuis 886 jusqu'en 898.

Font, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

**AYMERIC**, abbé de la Réal en 1408.

Archives des Pyr.-Or., G. 153.

**AZEVEDO (Antoine d')**, moine augustin du couvent de Notre-Dame de Grâce, à Perpignan, fit paraître dans cette ville, en 1590, chez Samson Arbus : *Catecismo de los misterios de la Fe*. Ce volume est un petit in-4° contenant 828 pages de texte.

